

Pacte de transition énergétique de Bizi ! de l'engagement à l'action



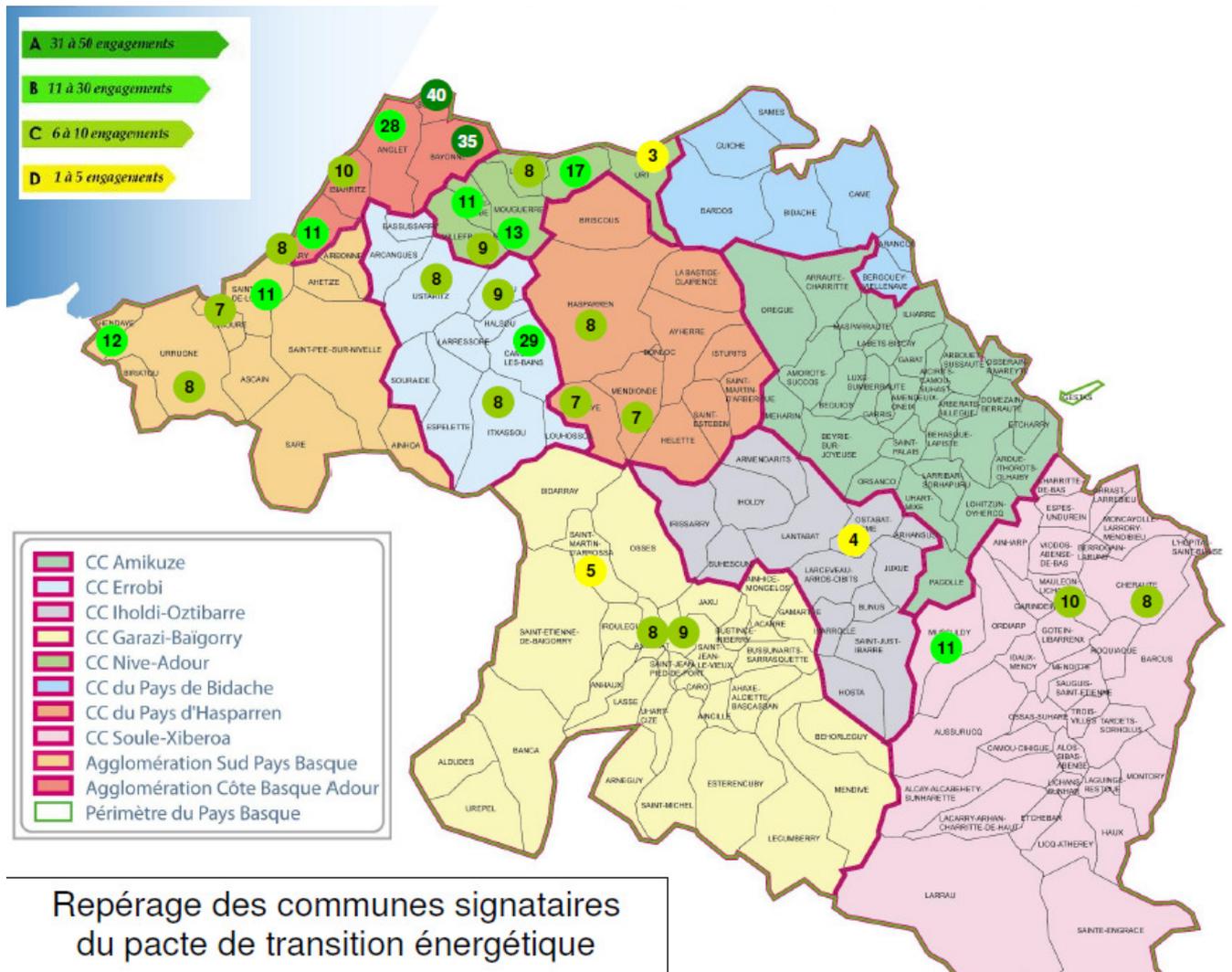
Rapport 2016

Table des matières

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique.....	4
Le temps de la mobilisation est venu	5
Mobilizazioaren garaia etorri da	6
Réussir la transition énergétique au Pays Basque	7
Iparraldean Trantsizio Energetikoa kausitu	8
Qu’allez-vous trouver dans le rapport Hitzaz hitz 2016 ?	9
Hitzaz hitz 2016-eko txostenan, zer atxemanen duzue?	10
Première partie - Historique d’une démarche citoyenne en faveur de la transition énergétique et écologique en Pays Basque.....	11
Une boîte à outil climat-énergie pour impulser une démarche « Pays Basque en Transition »	12
Le pacte de transition énergétique : clé d’entrée dans la boîte à outils climat-énergie...	13
Des niveaux d’engagement très variables.....	15
Les actions les plus choisies	15
Le comité de suivi « Hitzaz Hitz : Pour réussir la transition »	16
Mise en lumière de la diversité des actions de transition écologique	17
Deux ans après les Municipales de 2014, où en sommes-nous ?	18
Le tableau de bord d’avancement : un outil simple de suivi des actions	18
Les 23 communes ayant rempli le tableau d’avancement de leurs actions.....	19
Les 7 communes n’ayant pas rempli le tableau d’avancement de leurs actions	20
Comment lire les fiches communales ?	21
Que nous dit le diagramme à crête de coq ?	22
Deuxième Partie - Synthèse et analyse du niveau de réalisation des actions de transition énergétique dans les communes signataire	23
Des thématiques climat-énergie inégalement plébiscitées.....	24
Urbanisme aménagement du territoire	25
Mobilité.....	26
Energie.....	28
Bâtiment.....	29
Agriculture, forêt, eau, espace vert.....	31
Les déchets.....	33
Eusko : la monnaie locale basque, sociale et écologique	35

Troisième Partie - Les 30 fiches d'avancement des communes signataires du pacte de transition énergétique	37
ANGLET	38
ASCARAT	40
BAYONNE	41
BIARRITZ	43
BIDART	45
BOUCAU	47
CAMBO-LES-BAINS.....	49
CHERAUTE	51
CIBOURE	53
GUETHARY.....	54
HASPARREN	55
HENDAYE	56
ISPOURE	58
ITXASSOU	59
JATXOU	60
LAHONCE	61
MACAYE	62
MAULEON.....	63
MENDIONDE.....	65
MOUGUERRE.....	67
MUSCULDY	69
OSTABAT-ASME.....	70
SAINT JEAN DE LUZ	71
ST MARTIN D'ARROSSA	73
ST PIERRE D'IRUBE	74
URCUIT	76
URRUGNE	78
URT	79
USTARITZ.....	80
VILLEFRANQUE	82
 Un premier jalon sur le long chemin de la transition écologique du Pays Basque.....	 83
Iparraldearen trantsizio ekologikoaren bide luzean, lehen pausu bat	84

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique



Repérage des communes signataires du pacte de transition énergétique

COMMUNAUTE DE COMMUNES OU D'AGGLOMERATION	COMMUNE	TOTAL ACTIONS CHOISIES	NIVEAU D'ENGAGEMENT
ACBA	Anglet	28	B
	Bayonne	35	A
	Biarritz	10	C
	Bidart	11	B
	Boucau	40	A
Errobi	Cambo-les-Bains	29	B
	Itxassou	8	C
	Jatxou	9	C
	Ustaritz	8	C
Garazi-Baigorri	Ascarat	8	C
	Ispoure	9	C
	Saint-Martin-d'Arrossa	5	D
Iholdi-Ostibarre	Ostabat-Asme	4	D
Nive-Adour	Lahonce	8	C
	Mouguerre	13	B

COMMUNAUTE DE COMMUNES OU D'AGGLOMERATION	COMMUNE	TOTAL ACTIONS CHOISIES	NIVEAU D'ENGAGEMENT
Nive-Adour	Saint-Pierre-d'Irube	11	B
	Urcuit	17	B
	Urt	3	D
Pays d'Hasparren	Villefranque	9	C
	Hasparren	8	C
	Macaye	7	C
Soule-Xiberoa	Mendionde	7	C
	Chéraute	8	C
	Mauléon-Licharre	10	C
Sud Pays Basque	Muscudy	11	B
	Ciboure	7	C
	Guéthary	8	C
	Hendaye	12	B
	Saint-Jean-de-Luz	11	B
	Urrugne	8	C

Le temps de la mobilisation est venu

« Les gaz à effet de serre sont des ennemis invisibles menaçant l'équilibre de la planète et la survie de l'humanité. Sans changement majeur de modèles énergétique et économique, la hausse des températures pourrait atteindre 5°C à la fin du siècle, le niveau de la mer augmenter de 1m, les éléments extrêmes se multiplier. Le dérèglement climatique mettra sur les routes des millions de migrants. Il est déjà à l'œuvre. »

Pouvons-nous rester sereins face à cette réalité ? Le cynisme et l'inertie n'ont plus droit de cité.

Nous devons penser global et veiller à ce que localement des mesures soient prises. Là est le fondement du comité Hitza Hitz.

La responsabilité revient en grande partie aux politiques qui se sont engagés dans leurs programmes à soutenir ces nouvelles orientations car il n'y a plus de temps à perdre. Depuis 1988, année de création du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et l'application des dernières mesures insuffisamment contraignantes de la COP 21 prévues pour 2030, 42 années se seront écoulées. Le climat n'attendra pas après le manque de motivation des futurs dirigeants de nos pays, régions, communes. Le climat n'attendra pas après l'insouciance des populations.

Pour illustration en 1990, les pays développés émettaient 14 milliards de tonnes de CO2 par an, issus de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon). En 2012, ils en produisaient 13 milliards. En même temps les pays émergents ont triplé leurs émissions de 7,5 milliards de tonnes à 20 milliards. Le temps n'est plus à la vision partagée mais bien à la réalité commune et donc à l'action collective.



“ **La prairie est verte parce que chaque brin d’herbe est vert** “, les citoyens concernés doivent maintenant dans l’urgence se mobiliser, devenir des veilleurs pour que la démocratie ne soit plus bafouée et que les engagements pris soient tenus. Les citoyens concernés se doivent d’être acteurs de ce changement en remettant en question leurs modes de consommation.

Par nos choix éclairés et responsables nous impacterons la marche du monde.

Une chose est sûre, l’action coûtera beaucoup moins cher que l’inaction. Dans son “rapport sur l’économie du changement climatique” publié en 2006, Nicholas Stern économiste ancien vice-président de la banque mondiale estimait que les dommages causés par le réchauffement climatique pourraient faire chuter de 5 à 20 % le PIB mondial, alors qu’il suffirait de consacrer 1% de la richesse mondiale à la réduction des GES pour éviter le désastre.

Il s’agit donc bien de choisir au service de quoi et non de qui cette richesse doit être produite, changement de paradigme au coeur de notre survie planétaire qui commence pour nous en Pays-Basque ici et maintenant !

(sources: cahiers du “Monde”- dernier rapport du GIEC)

Mobilizazioaren garaia etorri da

Berotegi efektuzko gasak, planetaren oreka eta jendartearen biziraupena mehatxatzen duten etsai ikusezinak dira. Ez baldin bada eredu energetikoa eta ekonomikoa errotik aldatzen, mende hunen bukaerarako, temperaturen igotzea 5°C-koa izaiten ahal da eta itsasoaren maila metro batez igotzen ahal, muturreko gertakari klimatikoak biderkatuko direlarik. Klima nahasmenduak migratzaile saldo haundiak bideetan ezarriko ditu. Jada martxan da.

Lasai egoiten ahal girea horrelako errealitate baten aitzinean? Zinismoa eta gelditasuna ez dira onargarriak.

Globalki pentsatu behar dugu, baina tokian tokiko neurriak hartuak izan ditezen adi egon behar gira. Hori da Hitza Hitz Batzordearen egin beharra.

Hein haundi batean ardura hautetsi politikoen mailan da zeren engaiatu dira beren programetan orientazio berri horien sustengatzerat, zeren ez da gehiago denborarik galtzen ahal. 1988tik geroz, KAGAT/GIEC (Klima aldaketari buruzko gobernu-arteke aditu taldea) delakoaren sortzetik geroz COP21aren 2030eko aski behartzaileak ez diren neurrien gauzatzera arte 42 urte pasa dira. Klimak ez du itxoinen gure herri, eskualde edo hirien geroko lehendakarien motibazio eskasa. Klimak ez du itxoinen herritarren axolagabetasuna.

Irudi baten emaitako, 1990ean, herrialde garatuek petrolio, gas eta ikatza bezalako erregai fosilen erabiltzearekin 14 miliar CO₂ tona isurtzen zituzten urtero, 2012an, 13 miliar isurtzen dituzte. Ber denboran, garapenean diren herriek beren isurketak hirukoiztu dituzte: 7,5 miliar tonatik 20era pasatuz. Errealitatea denek pairatzen dugun garaia da. Ekintza denek elgarrekin eramaiteko garaia da.



“ Pentzea berdea da belar izpi bakoitza berde baita “, herritar guziek orain larrialdi egoeran behar dute mobilizatu, zaintzale egoiteko, eta demokrazia errespetatua izan dadin engaiamenduen gauzatzearekin. Herritarrek ere aldaketaren aktore izaiteko parada dute beren kontsumo moldeak berrikusiz. Gure hautu argi eta arduratsuak lagun munduaren ibilmoldean ondorioak ukanen ditugu.

Gauza bat argi da: ekintzek, ekintza ezak baino kostu gehiago ukanen dituzte. 2006an, Munduko Bankuko lehendakari-orde ohia eta ekonomista den Nicholas Stern-ek argitaratu zuen « Klima Aldaketaren ekonomia » txostenean estimatzen zen Mundu mailako BPG/PIB-ak %5-20 artean ttipituko zituztela klima aldaketaren kalteek, jakinez aski dela munduko aberastasunen %1a erabiltzea BEG/GES-en ttipitzeko eta hondamendia saihesteko.

Ondorioz, argiki hautatu behar da zeren zerbitzuko eta ez noren zerbitzuko aberastasun hori behar den ekoiztu. Planeta honetan biziraupenaren xedea segurtatzeko, ereduz aldatzea da erronka, eta hori Iparraldetik hastea, orain eta hemen!

(Jatorria: cahiers du “Monde”- KAGAT/GIEC-aren azken txostena)

Réussir la transition énergétique au Pays Basque

Tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé le groupe Trantsizioa de Bizi ! en se lançant en 2012 dans l'élaboration d'une boîte à outils climat-énergie pour les élections municipales de 2014.

La boîte à outils permet d'agir au plus près de la population dans l'aménagement du territoire, l'agriculture, les transports, l'énergie, le logement, la consommation, la gestion de l'eau, des espaces verts, de la forêt et bien d'autres domaines encore.

La réussite de la démarche nécessite la création de partenariats féconds entre les élus - communaux et intercommunaux, des structures porteuses d'alternatives concrètes, et les citoyens des 158 communes du Pays Basque pour construire ensemble l'avenir.

La sortie de ce premier rapport d'étape sur l'avancement des actions de transition énergétique choisies par 30 communes signataires du Pacte de Bizi ! se fait lors de la journée de la transition citoyenne, le samedi 24 septembre 2016. Le choix de cette date démontre l'interdépendance forte qu'il doit y avoir entre l'action municipale et l'action citoyenne.

Après deux années de suivi des engagements pris par les communes, nous pouvons affirmer que les facteurs de réussite de la transition énergétique peuvent se résumer ainsi :

- 1- des maires et des élus déterminés à agir pour la transition énergétique ;
- 2- des structures collectives porteuses d'alternatives concrètes comme Euskal Moneta, I-Ener, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, Biharko Lurraren Elkartea, Txirring'ola, l'inter-AMAP du Pays Basque, etc. ;

- 3- des citoyens attentifs à la mise en œuvre des actions par les équipes municipales, dans le cadre d'un processus démocratique permanent.

Le travail collaboratif entre ces différents acteurs est la clé d'une démarche réussie dans laquelle la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! peut jouer le rôle de catalyseur.

Chacun doit apporter sa part, pour qu'ensemble nous réussissions la transition énergétique au Pays Basque, avec l'espoir que notre démarche locale entre en résonance avec des initiatives similaires en France, en Europe et partout ailleurs sur la planète, pour accélérer la transition énergétique à l'échelle globale.

Ce premier rapport montre que la transition énergétique se met timidement en marche en Pays Basque et de manière inégale entre les communes et entre les principaux domaines d'intervention. Il faut aller plus loin et le faire rapidement. La participation de toutes et tous est indispensable.

L'objectif principal de ce premier rapport est double :

- 1- Etre pour les élus une incitation à aller plus loin et à le faire rapidement.
- 2- Etre un support utile aux habitants des communes signataires du pacte de transition énergétique pour veiller à la mise en œuvre effective des actions choisies et pour encourager les élus à élargir le panel des actions climat-énergie à réaliser.

Les outils pour construire la transition énergétique existent.

Utilisons-les ! Maintenant !

COLLECTIF POUR UNE
**TRANSITION
CITOYENNE**

Iparraldean Trantsizio Energetikoa kausitu

Hara zer den 2012an, klima energiaren arloan 2014eko Herriko Etxeetako hauteskundeentzat lantzen hasi zen tresna kutxarekin Bizi !-ren Trantsizioa lan taldeak finkatu zuen helburu haundi nahia.

Tresna kutxari esker jendarteari biziki hurbila den mailan eragiten ahal da: lurralde antolakuntzan, laborantzan, garraioan, energian, etxebizitzan, kontsumoan, uraren, eremu berdeen, oihanaren eta beste hainbat arloren kudeaketan.

Desmartxaren arrakastarentzat baitezpadakoa da elkarlan aberats baten sortzerat herriko etxe eta herri elkargo mailako hautetsien, alternatiba zehatzen eramaile diren erakundeen, eta Iparraldeko 158 herrietako biztanleen artean, geroa elgarrekin eraikitzeko.

Lehen txosten honen ateratzea Bizi !ren Itun energetikoa izenpetu zuten 30 Herriko Etxeen engaiamenduen gauzatzeari buruzko lehen puntu bat da. Herritar Trantsizioaren Egunaren kariatara egiten da, larunbatean, 2016eko irailaren 24an. Data honen hautuak erakusten du zer heinetan inportantea den lotuak izaitzea herriko etxe mailako ekintzak eta herritarren ekintzak.

Bi urtez herriko etxeek hartu engaiamenduen jarraipena egin ondoren, baieztatzen ahal dugu trantsizio energetikoaren kausitzea lortzeko parametroak honela laburbiltzen ahal direla:

- 1- auzapez eta hautetsi deliberatuak trantsizio energetikoaren alde arizaitzea,
- 2- alternatiba zehatzak Euskal Moneta, I-Ener, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, Biharko Lurraren Elkarte, Txirrind'ola, l'inter-AMAP du Pays Basque, etab. bezalako azpiegitura kolektiboek beren gain hartzea,

- 3- herritarrek herriko hautetsiek gauzatzen dituzten ekintzen segitzea, betiere prozesu demokratiko baten baitan.

Kausitua den desmartxa baten giltza aktore ezberdin hauen arteko elkarlana da. Hortan Bizilren klima-energia tresna kutxak katalizagailu funtzioa betetzen ahal du.

Bakotxak bere partea ekarri behar du, elgarrekin Iparraldeko trantsizio energetikoa kausitu dezagun. Hori guzia, esperantza atxikiz tokiko desmartxa honek bat eginen duela Estatu eta Europa mailan eta munduan zehar diren ber mailako inizatibekin. Hori guzia maila globalean trantsizio energetikoa bizkortzeko.

Lehen txosten honek erakusten du Iparraldean Trantsizio Energetikoa poliki poliki martxan ezartzen ari dela maila ezberdinak kausituz herrien artean eta arlo ezberdinen artean. Urrunago joan behar da eta fiteago. Denen parte hartzea baitezpadakoa da.

Txosten honen helburu nagusia bikoitza da:

- 1- Hautetsientzat, urrunago joateko eta fiteago arizaitzeko sustapen bat izaitzea.
- 2- Trantsizio energetikoaren Ituna izenpetu duten Herrietako biztanleentzat euskarri balios bat izaitzea. Horrela engaiamenduen bidez hartuak izan diren ekintzen gauzatzea jarraitzen ahal dute eta beren hautetsiak sustatzen ahal dituzte klima-energiaren arloko ekintzen hautua zabaltzen eta indartzen.

Trantsizio energetikoa eraikitzeko tresnak badira.

Balia ditzagun! Orain!

COLLECTIF POUR UNE
**TRANSITION
CITOYENNE**

Qu'allez-vous trouver dans le rapport Hitza hitz 2016 ?

Deux ans et demi après les élections municipales de mars 2014, en prélude à de futurs bilans de mi-mandat, le présent rapport fait le point sur l'état d'avancement des actions de transition écologique sur lesquelles se sont engagées 30 communes du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule, rassemblant les $\frac{3}{4}$ de la population du Pays Basque.

Le présent rapport est structuré en trois parties :

1- Historique d'une démarche citoyenne en faveur de la transition énergétique en Pays Basque

Le rapport revient sur la genèse de la boîte à outils municipale et du Pacte de transition énergétique. Il y est également exposé le travail réalisé depuis mars 2014 avec la constitution du comité de suivi « Hitza Hitz : pour réussir la transition » en novembre 2014.

2- Analyse et synthèse du niveau de réalisation des actions de transition énergétique dans les communes signataires.

Sur la base du retour des communes sur le niveau d'avancement dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elles se sont engagées, des éléments d'appréciation globaux sont présentés. L'idée est de tenter de proposer des pistes de réponse à la question : sommes-nous sur la bonne voie ?

3- Présentation des fiches d'avancement par commune

Vous trouverez dans cette troisième partie, une fiche dédiée à chaque commune. Pour les 23 communes ayant répondu positivement à cette première étape d'auto-évaluation, la fiche indique le niveau d'avancement pour chaque action retenue ainsi que de manière synthétisée pour chaque domaine d'action. Une synthèse des commentaires formulés par la commune ainsi qu'une appréciation du comité Hitza hitz sur les efforts réalisés par les communes sont également présentes. Enfin, pour certaines communes, les actions exemplaires mises en avant lors de la Matinale Hitza hitz du 10 octobre 2015 à Garazi sont rappelées.

Pour les 7 communes qui n'ont pas voulu participer à cet exercice d'évaluation, une fiche incomplète est jointe au rapport.

Annexes

Sont regroupés en annexes, les documents que les communes ont communiqués au comité Hitza hitz en complément du tableau de bord de suivi proposé par Bizi !.



Hitza hitz 2016-eko txostenan, zer atxemanen duzue?

2014eko martxoko herriko etxeetako hauteskundeak duela bi urte eta erdi iragan dira, eta legealdi erdi kari egiten diren bilanak aintzin, txosten honek pundua egiten du, Lapurdi, Baxe-Nafarroa eta Zuberoan, Iparraldeko biztanlegoaren $\frac{3}{4}$ ordezkatzen dituzten 30 herrien trantsizio ekologikoaren arloko engaiamenduen gauzatzearen aitzinamenduari buruz.

Txostena 3 zatitan osatua da :

1- Iparraldean, trantsizio energetikoaren aldeko desmartxa herritar baten historikoa

Txostenak berriz aurkezten ditu Herriko Etxeen mailako Tresna Kutzaren eta Trantsizio Energetikoaren Itunaren sortzea. Bertan ere aurkezten da 2014eko martxotik geroz eramana izan den lana, "Hitza Hitz: trantsizioa kausitzeko" batzordearen 2014eko azaroko sortzearekin.

2- Ituna izenpetu duten Herriko Etxeetan, trantsizio energetikoaren arloko ekintzen analisia eta gauzatzei aitzinatzeari buruzko sintesia.

Konduan hartuz Herriko Etxeek beren engaiamendu gauzatze mailari buruz ekarri dizkiguten datuak, iritzi baten ukaiteko elementu orokor batzu aurkeztuak dira. Horren helburua da ondoko galderari erantzun hastapen baten proposatzea saiatzea: bide onean ote gira?

3- Herri Etxe bakoxtarentzat aintzinatze fitxen aurkezpena

Hirugarren zati honetan atxemanen duzue herriko etxe bakoxtari buruz egina den fitxa bat. Auto-ebaluazio hau den lehen faseari baikorki erantzun duten 23 herriko etxeentzat, aurkezpen fitxak hartua izan den engaiamendu bakoxt eta molde sintetikoan ekintza arlo bakoxtarentzat aintzinatze neurria erakusten du. Herriko Etxeek eginiko oharren sintesia bat, bai eta ere Hitza Hitz batzordearen iritzia, herriko etxeek garatu indarrei buruz irakurgai dira ere. Azkenik, zombait herriko etxerentzat, Hitza Hitz goizaldian, 2015-eko urriaren 10ean Donibane Garazin azpimarratuak izan ziren ekintza eredugarriak berriz aipatuak dira. Ebaluazio ariketa honetan parte hartzea baieztatu ez duten 7 herriko etxeentzat, osatua ez den fitxa bat txostenari juntatua da.

Osagarriak

Juntatuak diren osagarrietan, Bizi !ko Hitza Hitz Batzordeak igorritako osatzeko jarraipen taulari Herriko Etxeek erantzunarekin luzatu dituzten dokumentoak.



PREMIERE PARTIE

Historique d'une démarche citoyenne en faveur de la transition énergétique et écologique en Pays Basque

Une boîte à outil climat-énergie pour impulser une démarche « Pays Basque en Transition »



20, rue des Cordeliers karrika, 64 100 Baiona - Bayonne - info@bizimugi.eu - www.bizimugi.eu

En 2012, deux ans avant les élections municipales de mars 2014, le groupe de travail Trantsizioa s'est constitué au sein de Bizi ! Notre volonté alors était de réfléchir à la manière dont ce rendez-vous démocratique pouvait devenir une caisse de résonance en faveur d'une politique climat-énergie locale, à l'échelle des 158 communes du Pays Basque nord.

L'idée de produire un document à l'attention de toutes les équipes candidates aux élections municipales de 2014, un document pédagogique, pratique à consulter, riche de nombreuses actions concrètes simples à impulser à l'échelle d'une commune, voire d'une intercommunalité, a rapidement conduit à l'élaboration de la « boîte à outils climat-énergie ».

Au terme d'un travail de plusieurs mois, de septembre 2012 à mars 2013, la boîte à outils de Bizi ! est née. Elle rassemble **53 actions concrètes dans 13 thématiques** (urbanisme, mobilité, énergie, bâtiments, agriculture, forêt, eau, espaces verts, économie, déchets, consommation responsable, risques et stratégie).

Le principe d'un guidage pas à pas et d'une démarche progressive, déclinée pour chaque action en 4 étapes (démarrer, avancer, accélérer, aller plus loin), font de la boîte à outils un document facilement assimilable par les 158 communes du Pays Basque Nord, quelle que soit leur superficie, leur nombre d'habitants et leur localisation géographique.

La boîte à outils de Bizi ! a été publiée en format papier à 2000 exemplaires, tout juste un an avant les Municipales de mars 2014 pour permettre aux listes candidates de s'en inspirer pour rédiger leurs programmes municipaux.

Guide fiche Action

Comment lire une fiche action de la boîte à outils ?
Toutes les fiches actions sont présentées de la manière suivante :

Titre générique de l'action (il s'apparente aussi à un objectif global à atteindre)

Rappel de la thématique à laquelle l'action est rattachée

Numéro de la fiche action

Exemples concrets : les actions proposées sont déjà mises en œuvre par d'autres communes, petites et grandes. Par exemple, il s'agit de montrer que c'est possible ! La rubrique exemples a été aussi complétée par des outils pratiques, des liens.

Communes exemplaires

Méthodologie par étape : Chaque fiche action de la boîte à outils propose une démarche progressive pour vous accompagner dans sa mise en œuvre.

1 - Démarrer : comment lancer concrètement le processus, départ concourant à la réalisation de l'objectif ? Il s'agit souvent de collecte de données, de formation, de sensibilisation des élus, des agents des collectivités, des habitants et des prises de contact avec les acteurs du territoire.

2 - Avancer : par une première action concrète, opérationnelle, vous concrétisez en partie l'objectif de l'action.

3 - Accélérer : il s'agit de poursuivre la démarche engagée avec une approche plus globale à l'échelle de votre commune.

4 - Aller plus loin : l'objectif est atteint à l'échelle de votre commune, il s'agit alors d'entretenir le cercle vertueux et surtout de faire des émules ailleurs, de vous dans votre communauté de communes, à l'échelle du Pays Basque, avec les acteurs publics et privés du territoire.

Le pacte de transition énergétique : clé d'entrée dans la boîte à outils climat-énergie



Pour populariser la boîte à outils et en faciliter son accès par le plus grand nombre d'élus et de citoyens, une clé d'entrée a été façonnée : **le pacte de transition énergétique.**

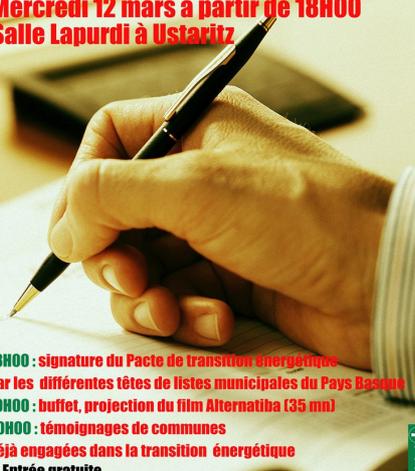
Le pacte compte **8 actions emblématiques** facilement réalisables, dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de l'énergie, du bâtiment, de l'agriculture, de la consommation responsable et des déchets.

Les 8 actions du Pacte sont tirées de la boîte à outils. Pour être exact, les 8 actions du pacte rassemblent 11 actions de la boîte à outils, car certaines actions ont été regroupées.

Le pacte de transition énergétique a été proposé à la signature de toutes les listes candidates aux élections municipales 2014.

82 listes dans 42 communes rassemblant 90% de la population, ont signé le pacte lors d'une soirée organisée le 12 mars 2014 à Ustaritz.

**SOIREE PAYS BASQUE
EN TRANSITION**
Pacte Municipales 2014
Mercredi 12 mars à partir de 18H00
Salle Lapurdi à Ustaritz



18H00 : signature du Pacte de transition énergétique par les différentes têtes de listes municipales du Pays Basque
19H00 : buffet, projection du film Alternatiba (35 mn)
20H00 : témoignages de communes déjà engagées dans la transition énergétique
Entrée gratuite

bizka



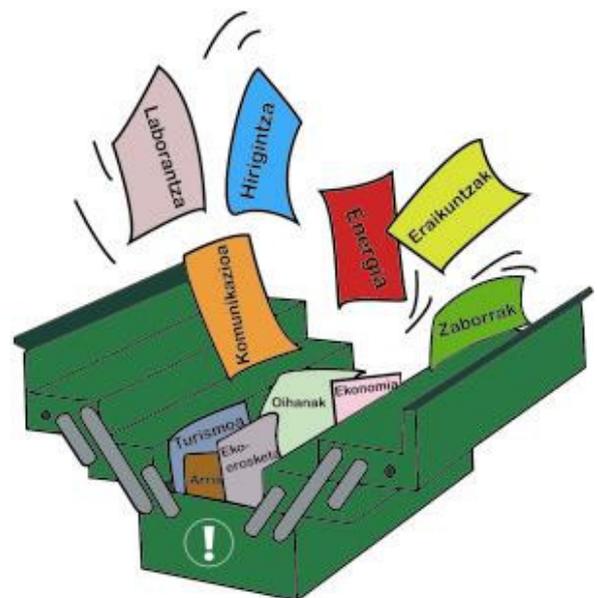
A l'issue des élections, ce sont **30 communes de toute taille**, rassemblant les $\frac{3}{4}$ de la population du Pays Basque Nord, dans les provinces de Soule, Basse-Navarre et Labourd, qui sont désormais administrées par une équipe dont le maire est signataire du pacte de transition énergétique.



Le comité Hitza Hitz

Parce que plus que les engagements, ce sont les actes qui comptent, dès 2012, le groupe Trantsizioa a souhaité constituer un comité de suivi. C'est la vocation du comité « Hitza Hitz, pour réussir la Transition » de veiller à ce que les engagements pris soient tenus.

Certes, les niveaux d'engagement d'une commune à l'autre sont très variables. Néanmoins, ce qui importe le plus est d'avoir mis le pied à l'étrier, de réaliser les actions retenues, d'en mettre également d'autres en route et d'entraîner l'ensemble des communes du Pays Basque dans une démarche de transition énergétique et écologique.



Le comité de suivi « Hitza Hitz : Pour réussir la transition »

Hitza hitz : une parole est une parole.
Les engagements pris devront être tenus !

Le comité « Hitza Hitz, pour réussir la Transition » a pour mission d'y veiller.

Pour cela, il revendique son rôle d'aiguillon pour **stimuler l'action municipale** en faveur de la transition écologique. Le présent rapport en est une illustration.



Véritable observatoire citoyen de la transition en Pays Basque, le comité s'est organisé en **cinq groupes de travail thématiques** :

- 1- Aménagement du territoire, forêt, agriculture, espaces verts, eau,
- 2- Mobilité, transports des personnes et des marchandises
- 3- Energie
- 4- Bâtiment et urbanisme
- 5- Consommation responsable.

En parallèle chacun-e est appelé-e à **apporter sa part de colibri en devenant un relais local** et à assurer ainsi une veille active de la mise en œuvre des engagements pris par l'équipe municipale de sa commune, si celle-ci est signataire du pacte et/ou des communes voisines.

Dès le lancement de la démarche de Bizi ! auprès des communes, en 2012, il a été annoncé que périodiquement, un rapport serait produit pour faire état de l'avancement de la mise en œuvre des actions.

La production de ce document constitue l'un des axes majeurs du travail du comité Hitza hitz.

Néanmoins, en 2015, un an après les Municipales de mars 2014, le comité Hitza hitz a préféré mettre en avant 21 actions concrètes de transition écologique déjà à l'œuvre en Pays Basque, plutôt que de sortir son premier rapport.

La présentation de ces 21 actions s'est déroulé le samedi 10 octobre 2015, à la mairie de Saint Jean Pied de Port, en prélude à ALTERNATIBA GARAZI.



Mise en lumière de la diversité des actions de transition écologique

Samedi 10 octobre 2015, plus de 50 élus et citoyens ont participé à la « Matinale Hitza Hitz », en prélude à Alternatiba Garazi, dans la salle d'honneur de la mairie de Saint-Jean Pied de Port. Vingt-et-une actions de transition énergétique du Pays Basque ont été présentées dans les domaines tels que les économies d'énergie, l'éco-construction, la restauration collective, les déchets, ou encore l'agriculture locale et bio, notamment.



Parmi les 30 communes signataires du pacte, 16 ont été mises à l'honneur au travers des actions qu'elles ont initiées.



Dans le domaine de l'énergie, le projet de réseau de chaleur qui alimentera dès l'hiver 2016, 3 000 logements sur le quartier des Hauts de Bayonne et la chaufferie bois de l'école de Chéraute, en activité depuis un an, sont deux exemples qui illustrent concrètement le potentiel de développement de la filière bois-énergie en Pays Basque.



En matière d'agriculture et de restauration collective, l'activité de maraichage à Mendionde (domaine de Garro) se propose d'alimenter les cantines des communes de Mouguerre et Anglet qui souhaitent accroître la part de produits locaux et bio dans les assiettes des enfants des écoles.

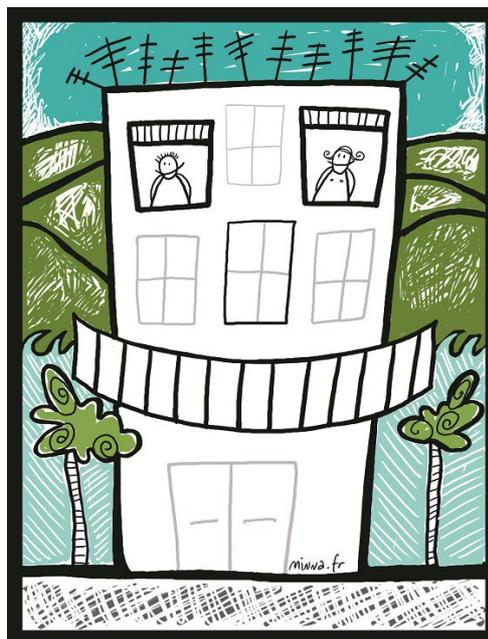


Développement des pistes cyclables à Saint Pierre d'Irube et Biarritz, réduction des déchets à la source à Saint-Jean de Luz, diminution des consommations énergétiques à Urcoit, Ustaritz et Cambo, suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts, réemploi de vêtements à Boucau, école à énergie positive à Bidart, etc. Par la diversité des actions présentées, l'objectif était de montrer qu'en Pays Basque aussi la transition écologique est en marche.

Deux ans après les Municipales de 2014, où en sommes-nous ?

En janvier 2016, les maires et référents « transition énergétique » des 30 communes signataires ont été sollicités pour **produire un état d'avancement de la mise en œuvre des actions de transition énergétique** qu'ils avaient choisies en signant le Pacte.

A l'issue de nombreuses relances, 23 communes sur 30 ont transmis leur avancement, sous forme d'un tableau souvent complété de commentaires et parfois accompagné de documents apportant des explications sur les actions menées. La liste des 23 communes est donnée ci-après.



Le tableau de bord d'avancement : un outil simple de suivi des actions

Chacune des 30 communes signataires a reçu un tableau listant les actions sur lesquelles elle s'est engagée.

Pour chaque action, la commune a dû indiquer son avancement selon les quatre niveaux de progressivité proposée dans la boîte à outils :

1- Démarrer / 2- Avancer

3- Accélérer / 4- Aller plus loin

Ce tableau dispose également d'une colonne pour y faire figurer des informations en relation avec une action et/ou renvoyer vers des documents annexes.

Thématique	Les actions	ETAT D'AVANCEMENT (cocher la case correspondant au niveau d'avancement de l'action en se référant à la boîte à outils)					Commentaires, renvoi vers des documents en annexe
		- 0 - Point mort	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin	



Principe de confiance ...

Il est important de signaler au lecteur qu'il s'agit d'une **auto-évaluation par la commune** de sa propre performance dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles elle s'est engagée.

Bizi! n'a pas pu, pour des raisons de moyens humains et de temps, mais aussi par principe, considérant a priori sincères les déclarations faites par les communes, contrôler sur le terrain les informations communiquées préalablement à la rédaction du rapport.

... qui n'exclut pas le contrôle et l'accompagnement citoyens

Afin de favoriser un réel débat citoyen au sein de chaque commune vis-à-vis des progrès faits sur la transition énergétique, Bizi! propose de constituer **des comités de suivi locaux formés de citoyen-ne-s portant un regard attentif à la transition écologique** sur leur territoire.

Ces comités pourront travailler avec les équipes communales pour mettre à jour l'état d'avancement des actions engagées.

Les 23 communes ayant rempli le tableau d'avancement de leurs actions

ANGLET Maire : Claude Olive	27
ASCARAT Jean-Michel Galant	8
BAYONNE Jean-René Etchegaray	35
BIARRITZ Michel Veunac	10
BIDART Emmanuel Alzuri	11
CAMBO Vincent Bru	29
CHERAUTE Christelle Mange	6
GUETHARY Albert Larrousset	8
HENDAYE Kotte Ecnarro	12
ITXASSOU Roger Gamoy	8
JATXOU Alain Castaing	9

LAHONCE Pierre Guillemotonia	8
MAULEON Michel Etchebest	10
MENDIONDE Lucien Betbeder	7
MOUGUERRE Roland Hirigoyen	14
MUSCULDY Léonie Agueraray	11
OSTABAT-ASME Daniel Olçomendy	4
SAINT JEAN DE LUZ Peyuco Duhart	11
SAINT MARTIN D'ARROSSA Benat Arribit	5
SAINT PIERRE D'IRUBE Alain Iriart	11
URCUIT Barthélémy Bidegaray	17
URRUGNE Odile De Coral	8
USTARITZ Bruno Carrere	8

NOTA : La colonne de droite indique le nombre d'actions choisies par la commune.

Les 7 communes **n'ayant pas rempli le tableau d'avancement de leurs actions**

BOUCAU Francis Gonzalez	40
CIBOURE Guy Poulou	7
HASPARREN Benat Inchauspé	8
ISPOURE Claude Barets	9

URT Robert Lataillade	3
VILLEFRANQUE Robert Dufourcq	9
MACAYE Alain Dubois	7

A noter que :

La commune d'Hasparren a explicitement indiqué au comité Hitza hitz qu'elle ne transmettrait aucune évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions climat-énergie qu'elle a choisi, avant la mi-mandat.

Elle a également refusé de rencontrer une délégation de personnes relais-locaux en 2015 qui avaient formulé le souhait de faire le point avec l'équipe municipale au sujet de la transition écologique.

Les six autres communes n'ont pas donné de justification au silence qu'elles ont opposé aux nombreuses relances du comité Hitza hitz depuis janvier 2016.

Il est particulièrement regrettable que la liste élue à Boucau ait pu bénéficier d'un a priori plutôt positif en matière de transition écologique en retenant en 2014 un nombre d'action qui la place en haut du podium, alors que depuis 2 ans, la mise en œuvre de ces actions peine à démarrer.

Ces 7 communes doivent se rappeler qu'elles ont signé publiquement un pacte par lequel elles se sont engagées sur des actions climat-énergie qu'elles ont choisies.

Tout sera mise en œuvre pour qu'elles tiennent leur parole.

Le comité Hitza hitz y veillera !

Comment lire les fiches communales ?

Nom de la commune
 Nom du maire
 Population en 2013
 Nombre d'actions retenues

Diagramme représentant le niveau d'engagement de la commune en fonction du nombre d'actions choisies.

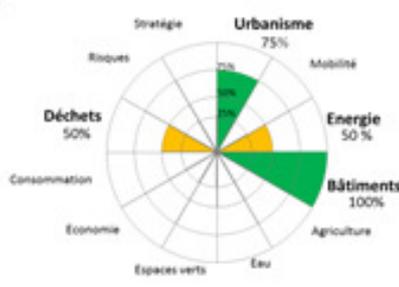
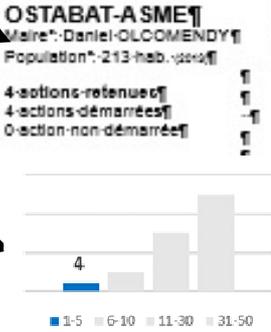
Liste des engagements pris par les communes. Le nombre varie de 3 à 40. Les engagements sont classés par thématique tels qu'ils figurent dans la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! qui rassemble une cinquantaine d'actions au total dans treize thématiques. En grisé figure le niveau d'avancement de chaque action.

Les commentaires de la commune sont une reprise littérale ou synthétique des observations faites dans le tableau de suivi des engagements.

Les remarques du comité Hitza hitz pointent des éléments qui nous paraissent essentiels. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive de l'état d'avancement de mise en œuvre des actions déclaré par la commune.

Le cas des opérations phares
 Pour 15 des 23 communes ayant transmis leur état d'avancement, la fiche communale pointe une ou plusieurs actions phares qui avaient été mises à l'honneur lors de la « Matinale Hitza Hitz », en octobre 2015.
 Ces actions phares visent à illustrer concrètement la transition écologique à l'œuvre en Pays Basque.
 Ici, la souscription à ENERCOOP de la commune de Mendionde.

Diagramme en crête de coq : voir explication page suivante



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARRÉE	1- Démarée	2- Avancée	3- Accélérée	4- Terminée
URBANISME	Objectifs : économe l'espace	OUI	%	%	%	%
ENERGIE	Surveiller les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI	%	%	%	%
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine public	OUI	%	%	%	%
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI	%	%	%	%

Commentaires de la commune

- **Urbanisme**: La carte communale opposable co-construite avec les services de l'état fait état d'une simple extension du bourg. Les quartiers ne sont pas urbanisables dans cette carte. Elle doit être finalisée courant 2016.
- **Energie**: Programme engagé qui attend la réalisation sur le terrain. Cela concerne l'éclairage public en lien avec le SDGPA.
- **Bâtiments**: Bâtiment de 850 m2 entièrement isolé avec un système de chauffage au granulés bois.
- **Déchets**: les bâtiments communaux qui accueillent du public sont équipés pour le tri sélectif. Des plates d'amélioration sont identifiées au niveau des poubelles séparées destinées notamment au public juquois.

Remarques du comité Hitza hitz

- Même en choisissant peu d'actions, la commune d'Orreaga-Artze est une des moins peuplées du Pays Basque, démontre que la transition énergétique est bien l'affaire de tous.
- Nous ne pouvons qu'encourager la commune à aller plus loin en mettant en œuvre d'autres actions du Pacte de transition énergétique et de la boîte à outils climat-énergie de Bizi.

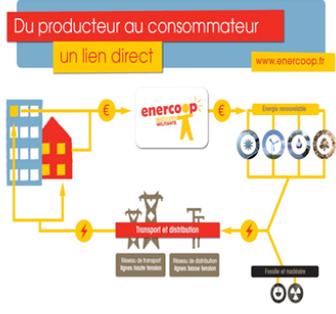
Opérations phares

→ Une salle municipale branchée à ENERCOOP 100% renouvelable

L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en 2004 permet désormais de choisir librement son fournisseur d'électricité. ENERCOOP propose une électricité 100% d'origine renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et biogaz) provenant de petits producteurs. ENERCOOP s'engage à injecter sur le réseau électrique au moins autant d'électricité que la quantité consommée par l'ensemble de ses clients. En décembre 2014, la commune de Mendionde a choisi ENERCOOP pour alimenter en électricité sa nouvelle salle municipale de 300 m², au centre du village.

Mendionde est la première, et encore la seule, commune du Pays Basque abonnée à ENERCOOP.

« Choisir ENERCOOP c'est accepter de payer le juste prix de l'énergie. Donc, de payer un peu plus cher le kilowatt-heure. Cela ne va pas de soi, dans un contexte financier particulièrement difficile pour les communes ces dernières années. Pour autant, c'est la seule solution alternative au nucléaire et aux énergies fossiles », explique Lucien Betbeder, maire de Mendionde.



Que nous dit le diagramme à crête de coq ?

Le diagramme dit en crête de coq permet de comparer sur un graphique circulaire le niveau d'avancement des actions retenues par chaque commune, après les avoir regroupées par thématique.

Le regroupement des actions par thématique suit la classification établie dans la boîte à outils climat-énergie de Bizi !. Une fois cette classification établie (voir tableau présenté sur chaque fiche de rapport), un taux d'avancement est assigné à chaque action retenue par la commune en question en fonction du barème suivant :

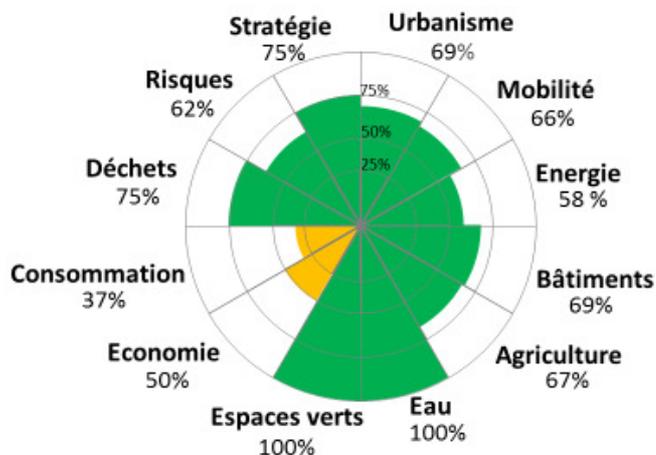
- Action non démarrée : 0% d'avancement
- Action au stade 1 (démarrer) : 25%
- Action au stade 2 (avancer) : 50%
- Action au stade 3 (accélérer) : 75%
- Action au stade 4 (aller plus loin) : 100%

La moyenne arithmétique du taux d'avancement des actions au sein d'une même thématique est ensuite calculée.

Ainsi, par exemple, une commune ayant retenu 4 actions appartenant à la thématique « Urbanisme » avec des taux d'avancement respectifs de 100%, 75%, 50%, 50%, présentera un moyenne d'avancement de 69% pour la thématique de l'urbanisme.

Pour chaque commune, le diagramme est découpé en 12 ou 13 thématiques¹ (ou « parts de camembert »). Le taux d'avancement de chaque thématique, calculé selon la méthode expliqué ci-dessus, est converti en pourcentage de remplissage de la part correspondant à la thématique.

Ainsi, plus la part semble remplie, plus le taux d'avancement est élevé. Le taux d'avancement de la thématique est aussi reporté sous le titre de la thématique (quand celle-ci a été retenue par la commune). Les parts des thématiques qui ne font pas partie de l'engagement de la commune en question sont laissées vides.



Un code couleur permet ensuite de classer le niveau d'avancement par thématique selon le barème suivant :

- Vert : avancement entre 51% et 100%
- Orange : avancement entre 26% et 50%
- Rouge : avancement entre 0 et 25%

Avertissement :

La méthode de calcul du taux d'avancement pour chaque action, et ensuite la moyenne arithmétique par thématique, reste une méthode qualitative qui permet d'étayer la comparaison de résultats qualitatifs entre eux, mais ne constitue en aucun cas une méthode de mesure scientifique de la performance des communes en transition énergétique.

Ces scores jouent donc avant tout un rôle illustratif pour accompagner les commentaires des communes et l'analyse faite par Bizi !; ils ne suffisent pas pour établir une classification objective et fiable entre les communes. Pour cela, il faudrait pouvoir utiliser une unité de mesure commune pour toutes les actions, qui pourrait être, par exemple, la réduction en émissions-carbone due aux actions retenues. Une piste à explorer pour la prochaine édition du tableau de bord du comité Hitza Hitz !

¹ La thématique « Forêts » n'ayant été retenue que par 2 communes sur 30, elle n'apparaît dans le diagramme que pour ces communes-là.

DEUXIEME PARTIE

Synthèse et analyse du niveau de réalisation des actions de transition énergétique dans les communes signataires

Dans cette deuxième partie du rapport, nous proposons une approche globale de l'état d'avancement des actions climat-énergie mise en œuvre par les communes signataires du pacte de transition énergétique de Bizi !. Elle est établie à partir des autoévaluations produites par les 23 communes listées précédemment.



Six domaines sont traités :

- l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
- la mobilité (transport des personnes et des marchandises),
- l'énergie (sobriété, efficacité et production de renouvelables),
- le bâtiment (rénovation et construction neuve),
- l'agriculture, la forêt, l'eau et les espaces verts,
- les déchets

De plus, un focus particulier est proposé en ce qui concerne l'Eusko, la monnaie complémentaire basque, sociale, écologique et solidaire.

Des thématiques climat-énergie inégalement plébiscitées

Une première constatation en comparant les états d'avancement des communes pour ces différentes thématiques est que certaines font l'objet de plus d'attention que d'autres.

Nous observons qu'en général, les communes font moins d'efforts pour mettre en œuvre leurs engagements dans les domaines des déchets, de la mobilité et surtout de la consommation responsable, que dans ce qui a trait à l'énergie, aux bâtiments et à l'urbanisme.

Dans un contexte d'accroissement démographique et urbain, le retard marqué par les communes participantes pour accélérer la transition vers plus de transports en commun et de modes de transport « verts » est préoccupant.

Le tableau ci-dessous détaille les statistiques d'avancement par thème pour les 23 communes considérées :

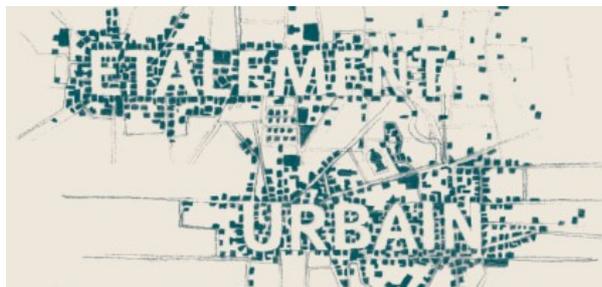
Thème	Score moyen	Pourcentage de communes à 50% d'avancement ou plus
Energie	56%	77%
Bâtiments	53%	75%
Urbanisme	52%	57%
Agriculture	48%	61%
Déchets	46%	65%
Mobilité	44%	53%
Consommation responsable	36%	39%

Urbanisme aménagement du territoire

Les évolutions réglementaires de ces dix dernières années (lois grenelles, loi ENL Engagement National pour le Logement, loi ALUR Accès au Logement et Urbanisme Rénové) ont considérablement réduit les possibilités d'étalement urbain au bénéfice d'une préservation des milieux naturels et des espaces agricoles.

Même si, à bien des égards, nous pouvons considérer que cela arrive un peu tard au regard des impacts irrémédiables d'une urbanisation débridée, il est cependant appréciable que la loi aille désormais dans le sens d'un aménagement du territoire plus responsable.

La boîte à outils climat-énergie de Bizi ! reprend les grands principes des lois dites « grenelle » : économiser l'espace pour protéger en priorité les zones naturelles et agricoles, privilégier le renouvellement de la ville sur elle-même plutôt que l'étalement urbain, prendre en compte les modes de transports alternatifs à la voiture (train, bus, vélo, marche), etc.



Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique se sont engagées sur au moins une action relative à l'urbanisme « économiser l'espace ».

La plupart des communes ont lancé la révision de leur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale).

A la lecture des commentaires des communes, celles-ci se bornent à rappeler les grands principes de la loi.

Plusieurs communes mettent l'accent sur leur volonté de préserver les espaces agricoles : Bidart avec un projet de Zone d'Agriculture Protégée, Cambo-les-Bains, Jatxou, Mauléon. Citons également la commune de Saint-Pierre-d'Irube qui dispose d'un PLU grenelle depuis 2013.



La limitation des possibilités d'extension des zones urbanisées est l'effet le plus direct de ces documents d'urbanisme grenellisés. En revanche, les bienfaits en matière de préservation des espaces naturels et agricoles et le développement de modes de déplacement autre que la voiture individuelle ne se feront sentir que si les communes mettent en œuvre des actions concrètes dans ce sens.

C'est pourquoi, l'urbanisme et, plus largement, l'aménagement du territoire, renvoie aux diverses thématiques traitées dans la boîte à outils : agriculture, mobilité, bâtiment, etc.

A l'avenir, il faudra être attentif sur les effets réels de ces nouveaux documents d'urbanisme.

Une approche à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque dans le cadre de la Communauté d'Agglomération rassemblant les 158 communes sera-t-elle de nature à produire des résultats significatifs en matière de redynamisation

Mobilité

24 des 30 communes signataires du pacte de transition énergétique ont choisi au moins une action en rapport avec la mobilité, principalement celle relative au développement de la pratique des modes actifs (marche et vélo).

Même si toutes les communes n'ont pas choisi de traiter le sujet, on remarque néanmoins que la mobilité est l'affaire de toutes, quelques soient leur taille ou leur localisation géographique.



Sur un territoire où le transport représente une part très importante des émissions de gaz à effet de serre et où l'usage de la voiture individuelle est largement prépondérant, en ville comme à la campagne, il est urgent d'agir dans le domaine de la mobilité des personnes et des marchandises.

de l'activité agricole et du développement des modes de transports alternatifs à la voiture ?

Là encore, au-delà de l'affirmation de grands principes dans les documents d'urbanisme, ce sont les actes concrets qui compteront.

Inutile de rappeler ici dans le détail les enjeux écologiques, économiques et de santé publique que revêt le sujet. Attachons-nous à pointer les avancées et les manques dans les communes signataires du pacte.

Sur l'agglomération Côte Basque Adour où les 5 communes membres sont toutes signataires du pacte, des évolutions notables sont à saluer : amélioration de l'offre de bus urbain, développement des itinéraires et voies cyclables, prêt gratuit de vélo, collaboration avec l'atelier participatif de réparation Txirind'ola, élaboration de plans de déplacements des administrations, etc.

Ces actions ont été initiées bien avant 2014 et se poursuivent aujourd'hui.



Cependant, il est regrettable que le projet de Tram'bus ait pris autant de retard. Initialement prévu pour une mise en service en 2016, il n'est pas annoncé avant 2019. Le doute plane sur la volonté réelle des élus de l'ACBA de faire aboutir ce projet, pourtant indispensable.

Sur l'agglomération Sud Pays Basque

où 5 communes membres sur 11 sont signataires du pacte, des progrès remarquables ont été fait pour favoriser les déplacements à pied et à vélo, notamment à Saint-Jean-de-Luz et Hendaye, où plusieurs kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés.

Des initiatives intéressantes sont à noter avec par exemple l'expérimentation d'un quartier sans voiture à Hendaye, lors de la semaine de la mobilité.



En dehors des agglomérations, et quelle que soit la taille des communes, des actions visant à favoriser la pratique des modes actifs et l'utilisation du bus interurbain sont menées (Bidart, Mauléon, Saint-Pierre-d'Irube, Camboles-bains, etc).

Il s'agit très souvent de faciliter les déplacements à vélo et à pieds et encourager le covoiturage.

Cependant, la portée de ces actions est souvent limitée et insuffisante. Par exemple, en ce qui concerne le vélo, les aménagements se limitent souvent à tracer des bandes cyclables trop étroites sur la route ou des pistes sur les trottoirs, sans qu'il y ait au préalable une réflexion globale conduisant à la production d'un schéma de déplacement des modes actifs reliant les principaux centres d'intérêts de la commune (écoles, commerces, espaces de loisirs et de sports).



En ce qui concerne la mobilité, il faut retenir que la tâche reste énorme et le niveau d'ambition bien trop faible pour radicalement changer les manières de se déplacer en priorisant les transports collectifs et les modes actifs. Comme dans beaucoup d'autres territoires, c'est un sujet majeur pour le Pays Basque qui impacte directement notre qualité de vie.

Au mieux, les actions mises en œuvre aujourd'hui permettront de juguler l'augmentation du trafic automobile inhérent à l'accroissement de la population du Pays Basque.

Or, l'objectif principal doit être la réduction massive de la place de la voiture dans nos vies, dans nos villes et nos campagnes.

Cela suppose une utilisation plus forte des modes alternatifs (trains, bus, covoiturage, vélo, marche) grâce à une offre adaptée, mais aussi une limitation et une réduction des déplacements.



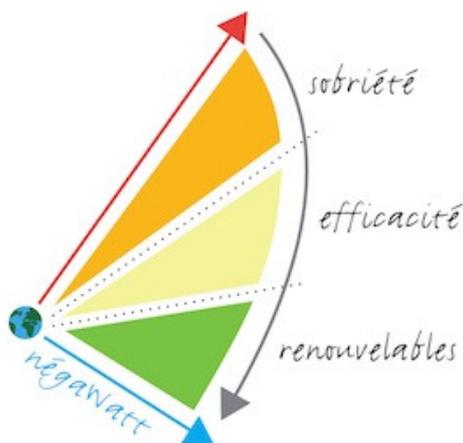
Sans pour autant la considérer comme LA solution, il faut espérer que la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque facilitera la mise en œuvre d'actions coordonnées efficaces pour réussir cette indispensable désintoxication automobile.

Energie

Les 30 communes signataires du pacte de transition énergétique ont choisi au moins une action en rapport avec l'énergie, principalement celle relative au **suivi des consommations énergétiques** qui est le point de départ incontournable de toutes les actions visant une réduction des consommations. En effet, comment évaluer les économies énergétiques réalisées si aucun suivi n'est fait ?

Quelle commune connaît véritablement la consommation en électricité, gaz, bois et eau de chacun de ses bâtiments ?

Quelques communes assurent un suivi périodique, avec une régularité variant du mois à l'année : Anglet, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube.



Au-delà de cette action du pacte de transition énergétique, de nombreuses communes ont choisi des **actions d'optimisation de l'éclairage public** (directement génératrice d'économie financière) ainsi que le **développement des énergies renouvelables**.

Citons par exemple :

- la production d'électricité par l'installation de centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments : la patinoire d'Anglet, la mairie d'Urcoit, l'école de Bidart.
- la production de chaleur avec les chaufferies bois de Bayonne et Chéraute, entre autres.
- La production d'eau chaude solaire à la piscine de Cambo-les-Bains.



S'agissant de la production d'électricité, il est intéressant d'indiquer l'existence de la société I-Ener créée en 2014. Elle propose d'installer des centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics mis gratuitement à sa disposition par les communes, en mobilisant du capital financier issu de l'épargne citoyenne.

A ce jour, Ustaritz a mis deux toitures à disposition d'I-Ener (école d'Arruntz, salle Kiroldegi). Des études sont également en cours sur d'autres communes.

Sur un territoire où la quasi-totalité de l'électricité consommée est produite en dehors du Pays Basque, I-Ener offre une solution intéressante pour localiser la production au plus près des consommateurs.

En lien avec l'énergie, bien que classée dans la thématique « consommation responsable » de la boîte à outils, la **souscription à ENERCOOP**, seul fournisseur d'électricité 100% renouvelable issue de production locale, a été choisie par 6 communes (Anglet, Ascarat, Hendaye, Mauléon, Musculdy, Saint-Pierre-d'Irube).



Il est regrettable qu'aucune d'entre elles n'aient souscrit jusqu'à maintenant un abonnement ENERCOOP comme elles s'y sont pourtant engagées.

Aujourd'hui, en Pays Basque, seule la commune de Mendionde est alimentée en électricité par ENERCOOP pour sa salle municipale, alors qu'elle ne s'est pas engagée sur cette action du pacte.

Bâtiment

Entre rénovation de bâti ancien et construction neuve, les exemples ne manquent pas dans les communes signataires du pacte de transition énergétique de Bizi! Le passage à l'action est probablement plus simple en matière de bâtiment que dans d'autres domaines de la transition énergétique.

En matière de rénovation, nombreuses sont les communes qui ont entrepris des travaux d'amélioration des performances énergétiques de leur patrimoine bâti, après avoir réalisé des diagnostics énergétiques.

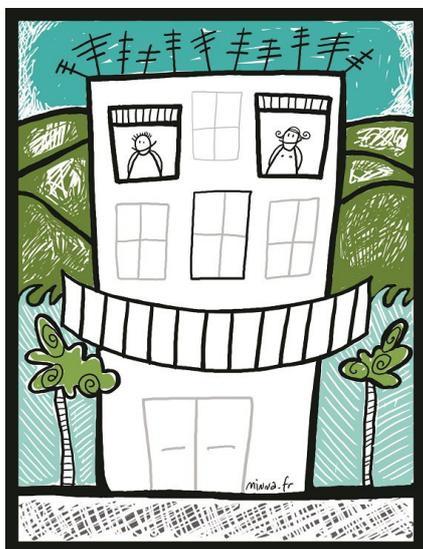
Plusieurs communes ont souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur d'électricité renouvelable, souvent au travers d'une offre proposée par le SDEPA - Syndicat Départementale d'Electrification des Pyrénées Atlantiques - comme Cambo-les-Bains par exemple. Il conviendrait de s'assurer que chaque kilowattheure consommé donne bien lieu à la production d'un kilowattheure renouvelable, comme cela est garanti avec Enercoop.

A de rares opérations exemplaires près, le niveau de mise en œuvre des actions dans le domaine de l'énergie reste assez décevant, alors que c'est une thématique largement plébiscité par les communes.

Pour avancer, il est important de systématiser le suivi des consommations énergétiques, de mettre en œuvre des actions de sensibilisation des utilisateurs des locaux publics pour réduire les consommations lorsque cela est possible, de développer la production de renouvelable, d'éteindre l'éclairage public nocturne sur l'amplitude horaire la plus large possible, etc.

S'agissant de la lutte contre la précarité énergétique, plusieurs communes participent, directement ou par le biais des communautés de communes, au Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi » piloté par le Département des Pyrénées Atlantiques. Ce dispositif permet, sous conditions de ressources, de bénéficier d'aides financières conséquentes pour améliorer significativement les performances énergétiques de son logement.

Concernant la construction neuve, les récentes évolutions de la réglementation thermique obligent les maitres d'ouvrages à construire des bâtiments de moins en moins consommateurs d'énergie.



Pour des communes soucieuses de s'inscrire dans la transition énergétique, la tendance devrait être aujourd'hui à la construction de bâtiments produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment, ayant recours à des matériaux bio-sourcés (bois locaux, isolation en ouate de cellulose, chanvre, etc.).

Or, parmi les communes signataires du pacte, rares sont celles qui osent sortir des sentiers battus du monde du bâtiment qui ne jure encore trop souvent que par le béton et la laine de verre.

Nous pouvons néanmoins citer les exemples suivants : l'école de Bidart présentée comme un bâtiment à énergie positive, la rénovation et l'extension du château de Libarrenx à Mauléon, ou encore la maison des services de Saint-Martin-d'Arrossa réalisée en BBC (bâtiment basse consommation).

Mais, là aussi, pour ces constructions neuves, il faudra assurer un suivi régulier des consommations et des productions d'énergies de ce type de bâtiment pour confirmer les calculs théoriques des bureaux d'études. Car, selon l'usage fait

des bâtiments par les utilisateurs, la réalité peut rapidement s'éloigner de la théorie. Saint-Jean-de-Luz travaille justement à la sensibilisation des utilisateurs de ses bâtiments publics concernant les économies d'énergie.

Nous sommes à une période charnière. Il faudrait que les maitres d'ouvrages et les utilisateurs des bâtiments, les architectes, les bureaux d'études et les entreprises partagent la même envie de construire des bâtiments nécessitant le moins d'énergie possible pour fonctionner. Or, c'est aujourd'hui encore compliqué pour que chaque maillon de la chaîne y contribue. Pourtant, un bâtiment construit en 2016 sera encore debout au siècle prochain. Ça vaut quand même le coup de s'interroger dès maintenant sur la manière de rendre sa construction le moins impactant possible.



Le château de Libarrenx à Mauléon

A l'avenir un référencement des bâtiments publics exemplaires en matière de consommations et productions énergétiques serait intéressant à faire. Cela suppose notamment en parallèle la mise en œuvre d'un suivi régulier accompagné de mesures de corrections éventuelles du matériel technique et des comportements des usagers. Pourrions-nous imaginer la création d'un observatoire du bâti public placé sous l'égide de la future agglomération Pays Basque ?

Agriculture, forêt, eau, espace vert

Au Pays Basque, l'agriculture est un secteur économique qui est moins qu'ailleurs sur le recul mais qui recule quand même au fil des années. Pourtant, pour la faire courte, sans agriculture, pas de nourriture et donc pas de vie.



Toutes les communes sont amenées à traiter de l'agriculture dans leurs documents d'urbanisme, car la préservation des espaces agricoles y est (enfin) devenue un objectif prioritaire.

Ainsi l'agriculture est appelée à être confortée évidemment dans les zones rurales du Pays Basque, mais également à se redéployer en périphérie des villes dans une perspective clairement annoncée de produire de la nourriture destinée à être consommée localement.



Il faut espérer qu'après avoir payé un lourd tribut à l'étalement urbain, l'agriculture retrouve sa place.

Pour cela, les communes ont un rôle important à jouer : préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme, développement des circuits courts de proximité, développement de l'utilisation du bois dans le cadre d'une gestion responsable des forêts, etc. Autant d'actions proposées dans la boîte à outils climat-énergie de Bizi !

Les actions mises en œuvre par les communes signataires du pacte se limitent souvent (mais c'est déjà bien) aux prêts de locaux pour les AMAP, à l'organisation épisodique de marchés de producteurs, à une aide aux paysans par la mise à disposition de terres communales agricoles.

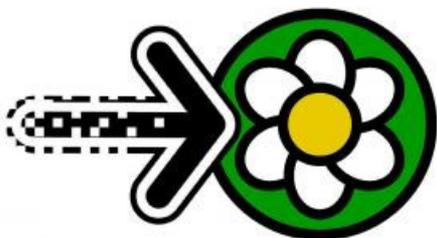


Nous pouvons citer la commune d'Urcuit pour son soutien apporté à l'installation d'une bergerie fromagère dont les produits sont vendus en circuit court et pour le prêt d'une parcelle communale pour l'installation temporaire d'un apiculteur.

S'agissant de l'alimentation, beaucoup de communes mettent en avant le service de repas bio (et parfois) locaux dans les cantines scolaires. La commune d'Anglet indique que 100% des fruits et légumes servis dans ses cantines sont issus de l'agriculture biologique, via la plateforme Galatée. Mais cela reste un cas exceptionnel. Bien souvent, la part des produits bio est faible et reste bien en deçà des 20 % prévus par la loi Grenelle.

Le projet de Garro à Mendionde est exemplaire (voir la fiche de Mendionde dans le présent rapport). Son ambition est de produire des légumes selon les principes de l'agriculture biologique pour approvisionner les cantines scolaires. Nous avons là un exemple concret d'une action qui pourrait être mise en œuvre ailleurs et contribuer à faire grimper la part des produits bio et locaux dans les assiettes des cantines.

Beaucoup de choses peuvent être faites pour que les communes participent à la dynamisation du secteur agricole qui se situe à la conjonction de l'aménagement du territoire, la préservation des paysages, l'alimentation et la santé.



En ce qui concerne la gestion des espaces verts, avec des degrés d'implication variable, les communes s'orientent de plus en plus vers l'éradication de l'usage de produits phytosanitaires nuisible pour l'environnement.

Encouragé par des contraintes réglementaires de plus en plus strictes, le « zéro-phyto » devient une notion de moins en moins marginale.

Un travail de fond en partenariat avec des acteurs clés du monde agricole local comme EHLG, BLE, l'inter-AMAP, LURZAINDIA mériterait d'être mené, dans la continuité de ce qui a déjà été fait (diagnostic agricole, étude CLIMAGRI, etc.) pour **élaborer un projet agricole du Pays Basque visant la souveraineté alimentaire du territoire.**

Un pilotage à l'échelle de la future agglomération Pays Basque pourrait peut-être s'imaginer.

Depuis plusieurs années, Bayonne fait figure d'exemple avec une la réduction de près de 70% des pesticides depuis 10 ans et un cheptel d'une cinquantaine de chèvres et de brebis qui entretiennent les espaces verts difficiles d'accès.



Les déchets

28 des 30 communes signataires du pacte de transition énergétique ont choisi l'action portant sur **l'amélioration de la gestion des biodéchets**.

En Pays Basque, la collecte des déchets est assurée par les Communautés d'Agglomération et de Communes. Le traitement des déchets relève majoritairement du syndicat mixte BIL TA GARBI.

Pour autant, les communes occupent une place déterminante dans la gestion des déchets en général et des biodéchets en particulier.



Compostage collectif dans une école de Saint-Jean-de-Luz

Les biodéchets présentent l'avantage de pouvoir être valorisés au plus près de leurs producteurs, sous la forme de compost, à l'échelle individuelle, collectif au niveau d'un quartier voire au niveau d'une aire plus large de production sous réserve d'organiser une collecte sélective de ces biodéchets pour les acheminer ensuite vers un site de compostage (la société LOREKI par exemple).

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion globale des déchets, BIL TA GARBI a fait le choix d'un procédé industriel – le tri mécano biologique (TMB) - qui n'encourage par la collecte sélective des biodéchets.

En effet, le TMB permet un tri des poubelles de sorte que la part organique soit séparée pour être valorisé sous forme de compost et de biométhane.

Sans entrer ici dans la polémique sur l'efficacité du dispositif et la qualité du compost produit, nous pouvons cependant nous interroger sur le bienfondé d'une **solution technique incompatible avec le tri à la source**.

Le TMB confit le geste de tri à des machines. Il déresponsabilise ainsi le citoyen producteur de déchets. De plus, il empêche de réduire significativement le poids des poubelles collectés dans lesquelles les biodéchets représentent environ 40% de ce poids. Cela nécessite plus de transports de déchets.

Dans ce contexte, les communes peuvent malgré tout encourager le tri à la source en faisant en sorte que des composteurs individuels soient utilisés par les personnes vivant en maison. Elles peuvent inciter, encourager et faciliter le compostage collectif en bas d'immeuble dans les résidences de logements collectifs. De plus, cela peut être couplé avec un projet de jardin potager partagé vecteur de création de lien social dans ces lieux d'habitation. Enfin, rien n'interdit une commune d'expérimenter à l'échelle d'un quartier ou sur l'ensemble de son territoire une collecte sélective des biodéchets pour en faire du compost qu'elle réutiliserait comme amendement organique pour ses jardins, par exemple.



Exemple de collecte sélective des biodéchets à Usurbil (Guipuzkoa)

Or, aucune commune ayant choisi de s'engager sur l'amélioration des biodéchets n'a été aussi loin dans la démarche. La plupart des actions menées se limitent à la distribution de composteurs individuels aux personnes volontaires à un rythme plus ou moins soutenu. Certaines communes ont installé des composteurs dans des espaces publics (cimetière de Chéraute). Les communes d'Ixassou et Jatxou travaillent avec la société LOREKI pour la valorisation en compost de leurs déchets verts (tonte des espaces publics).

Quelques communes expérimentent le compostage collectif en bas d'immeuble (Mauléon, St-Pierre-d'Irube, Mouguerre).



Un exemple de compostage collectif en bas d'immeubles

De la sensibilisation à la gestion des biodéchets est faite auprès du personnel de marie (Urcuit).

Biarritz est la seule commune à estimer avoir atteint le niveau maximum dans la gestion des biodéchets (niveau 4 – aller plus loin) en considérant que 100 % des biodéchets produit par ses habitants sont valorisés, soit par compostage individuel, soit par l'usine de tri mécano biologique CANOPIA de BIL TA GARBI. Cela est assez étonnant. En théorie, cette considération est plutôt juste. Cependant, cela confirme une tendance à se désengager de la responsabilité du tri des biodéchets en se reposant essentiellement sur un procédé technologique qui ne fait pas l'unanimité quant à son efficacité réelle.

Au-delà des biodéchets, les communes mènent de nombreuses actions en faveur du tri des déchets (installation de poubelle de tri dans les espaces publics, distribution de l'autocollant stop pub, utilisation de verres réutilisables, etc.).



Cependant, au regard des contributions des communes à la production de ce rapport, **nous n'avons pas identifié d'actions particulièrement remarquable au sujet des déchets.**

Même si en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les déchets sont beaucoup moins impactant que le transport, le logement, la production d'énergie et l'agriculture, ils sont le reflet d'une société de consommation dont il faut réussir à sortir.

Pour cela, beaucoup reste à faire. Il s'agit d'une véritable bataille culturelle pour réduire significativement la production de déchets à la source (moins d'emballage, moins de gaspillage, plus de réemploi, etc.).

Eusko : la monnaie locale basque, sociale et écologique

Sortie en janvier 2013 au terme d'un travail de réflexion de 2 à 3 ans, l'eusko est la monnaie complémentaire locale du Pays Basque nord (provinces du Labourd, Basse-Navarre et Soule).



L'eusko est un outil de la transition écologique car il permet de renforcer la capacité de résilience du territoire en facilitant le tissage de liens économiques locaux. Autrement dit, l'eusko est un outil de la relocalisation de l'économie.

Au-delà de cette vertu commune qu'il partage avec des milliers d'autres monnaies locales à travers le monde, l'eusko se veut être également un outil de renforcement de la présence et de la pratique de la langue basque, l'euskara, dans la vie.

Enfin, l'eusko génère des solidarités fortes, d'une part, entre les acteurs économiques du Pays Basque, et d'autre part, avec le monde associatif qui bénéficie d'un soutien financier de 3% de la totalité des montants d'euro changé en eusko.



Utiliser l'eusko comme moyen de paiement, c'est avoir l'assurance de sa réutilisation au Pays Basque et nulle part ailleurs. Utiliser l'eusko, c'est œuvrer en faveur du renforcement des liens économiques, sociaux et solidaires en Pays Basque. Dans une certaine mesure, l'eusko devrait permettre la création d'emplois locaux.

La monnaie locale Eusko Eusko tokiko moneta



Alors que l'eusko n'avait qu'un an, en mars 2014, 10 des 30 communes signataires du pacte de transition énergétique de Bizi ! ont choisi de « devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : eusko ». Il s'agit de Anglet, Bayonne, Ispoure, Jatxou, Lahonce, Macaye, Mendionde, Musculdy, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque.

Depuis le début de l'année 2016, au sein de l'association Euskal Moneta qui gère l'eusko, un collège des collectivités publiques a été créé. Y siègent d'ores et déjà, les communes d'Hendaye, Mendionde et Ustaritz. Signalons que cette dernière a adhéré à l'eusko alors même qu'elle n'avait pas choisi cette action du pacte de transition énergétique.

Dans les prochains mois, un accompagnement devra être proposé par Euskal Moneta aux 8 communes ayant choisi l'action eusko pour que, conformément à leur engagement elles deviennent actrices de cette monnaie locale, notamment en permettant son usage pour le paiement des services publics (cantines scolaires, bibliothèque, médiathèque, centre de loisirs, etc.).

En conclusion de ce panorama général de l'état de mise en œuvre des actions du pacte de transition énergétique par les communes signataires, malgré les efforts certains consentis par certaines d'entre elles, il va falloir, plus généralement, passer à la vitesse supérieure. L'urgence climatique ne nous laisse pas le choix.

Le temps de l'action doit succéder à la prise de conscience. Et, fort heureusement, les outils sont là pour agir comme le démontre la boîte à outils climat-énergie de Bizi !

Il manque encore souvent l'étincelle d'une volonté politique forte, capable d'entraîner dans son sillage une population majoritairement en manque d'aspiration écologique évidente.

Nous avons une génération pour tout changer : nos manières de se déplacer, nos logements, notre alimentation, nos loisirs, nos consommations énergétiques, etc. Au rythme actuel, nous fonçons tout droit vers le précipice. Les actions menées ne doivent pas consister à seulement ralentir notre course vers l'abîme. Elles doivent nous permettre de prendre un autre chemin pour éviter d'y sombrer.



TROISIEME PARTIE

Les 30 fiches d'avancement des communes signataires du pacte de transition énergétique

ANGLLET

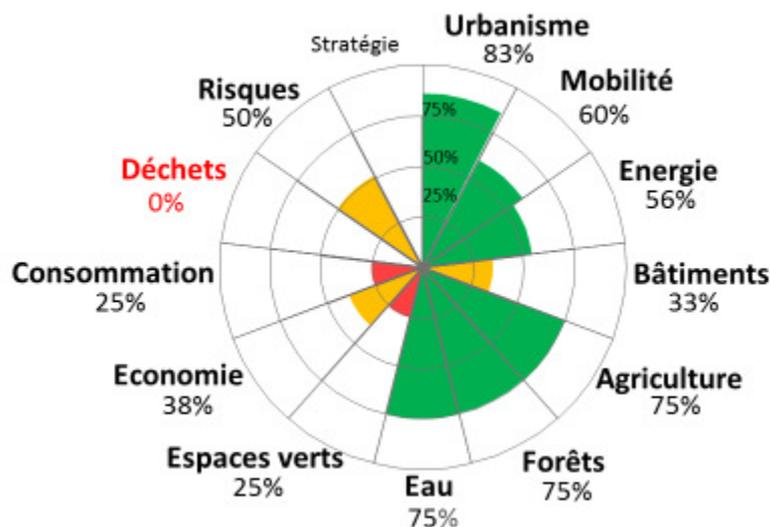
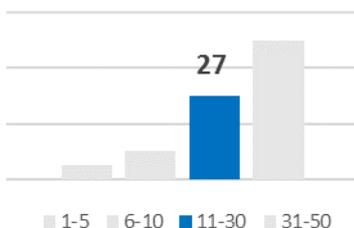
Maire : Claude OLIVE

Population : 39 184 hab. (2013)

27 actions retenues

23 actions démarrées

4 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Electricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
FORETS	Gérer durablement les forêts	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
ECONOMIE	Cœuvrer au développement local	OUI				
	Pour un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des habitants	OUI				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Commentaires de la commune: Voir rapport en annexe.

Remarques du comité Hitza Hitz

- La ville d'Anglet a transmis un dossier argumenté pour faire état de l'avancement de la mise en œuvre des actions du pacte de transition énergétique, thématique par thématique. Il témoigne du sérieux avec lequel Anglet prend en compte la transition écologique. Le rapport intermédiaire de son Agenda 21 mené entre 2011-2015 en témoigne. Le dossier est joint en annexe.
- Il est étonnant que la ville d'Anglet considère l'action « EUSKO » comme non pertinente à l'échelle de la ville et renvoie sa mise en œuvre à l'échelle de l'agglomération. Cependant, l'exemple des communes d'Hendaye, Ustaritz et Mendionde montre que les communes peuvent tout à fait se saisir de ce sujet et participer ainsi activement au développement d'une économie locale écologique et solidaire.
- Le développement d'énergie renouvelable par l'installation de centrales photovoltaïques pourrait se faire en partenariat avec la société I-Ener en associant les habitants d'Anglet aux projets.
- S'agissant de la souscription à ENERCOOP, il faut qu'Anglet franchisse le pas de choisir le seul fournisseur d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable issue de centrale de production de proximité, comme la commune s'est engagée à la faire lors de la signature de pacte de transition énergétique de Bizi !

Opérations phares

Réhabilitation énergétique de la patinoire et production d'énergie renouvelable

La ville d'Anglet a engagé la réhabilitation des édifices publics en commençant par traiter la patinoire dont la consommation énergétique représentait 41% de la facture globale des bâtiments publics. De plus, Une centrale photovoltaïque de 1300 m2 de panneaux solaires a été installée sur le toit de la patinoire.

Prêt de vélos gratuits en période estivale pour circuler sur 27 km d'itinéraires cyclables

Enjeu de santé publique et de préservation de la qualité de l'air, il s'agit de sensibiliser les habitants et les touristes à la pratique régulière du vélo. La ville d'Anglet a fait l'acquisition de 135 vélos pour grands et petits avec, pour certains vélos, des sièges enfants ou remorques, mis gratuitement à la disposition du public.

Restauration collective : 100 % de fruits et légumes crus issus de l'agriculture biologique

La loi Grenelle 1 incitait la restauration collective au recours au bio et aux circuits courts à hauteur de 20%. C'est un levier essentiel pour promouvoir une alimentation saine, véritable enjeu de santé publique, d'une part, et une relocalisation de la production agricole responsable, enjeu économique et environnemental primordial, d'autre part. 100% des fruits et légumes crus servis dans les crèches, cantines scolaires et centre de loisirs de la ville d'Anglet sont issus de l'agriculture biologique depuis 2011 (Plateforme Galatée locale).



ASCARAT

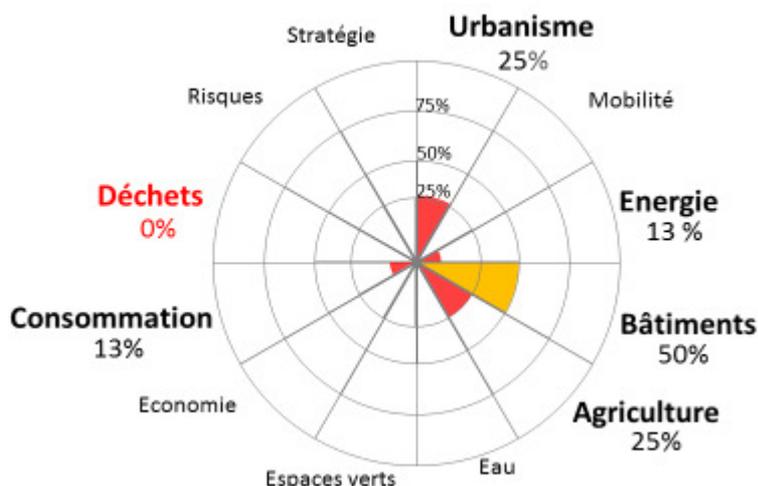
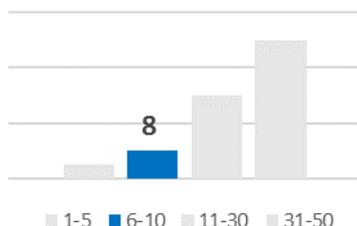
Maire : Jean-Michel GALANT

Population : 324 hab. (2013)

8 actions retenues

5 actions démarrées

3 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les ENR	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	NON				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	NON				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : lors de l'élaboration de la Carte Communale, une réflexion a été menée sur la densification de l'habitat dans et autour des zones déjà construites.
- Energie et Bâtiment : des travaux de rénovation thermique ont été réalisés dans l'ancienne école communale (isolation et remplacement de radiateurs électriques plus performants).
- Agriculture, alimentation : des produits provenant de deux producteurs fermiers de la commune sont une source d'approvisionnement privilégiée lors de la constitution d'un "paquet cadeau" remis tous les ans par le CCAS aux personnes très âgées de la Commune.
- Energie : La commune a changé de fournisseur d'électricité (Direct-Energie) pour tout l'éclairage public. Cela a permis de baisser le coût du kWh de 11%.

Remarque du comité Hitza Hitz

- A sa mesure, la commune d'Ascarat a montré son envie de se mettre en marche sur le chemin de la transition énergétique en retenant 8 actions du Pacte de transition énergétique de Bizi ! Les réalisations concrètes pour mettre en œuvre ces engagements sont encore limitées dans leur portée et nous ne pouvons qu'encourager la commune à accélérer le rythme. En effet, un seul domaine d'action atteint tout juste les 50% de niveau d'avancement (bâtiment).
- S'agissant de la fourniture d'électricité, plutôt que Direct-Energie, il aurait été préférable d'opter pour ENERCOOP, certes un peu plus cher, mais qui garantit une électricité 100% propre issue de production renouvelable. La commune de MENDIONDE, par exemple, a fait le choix d'ENERCOOP pour alimenter un de ses bâtiments publics en électricité.

BAYONNE

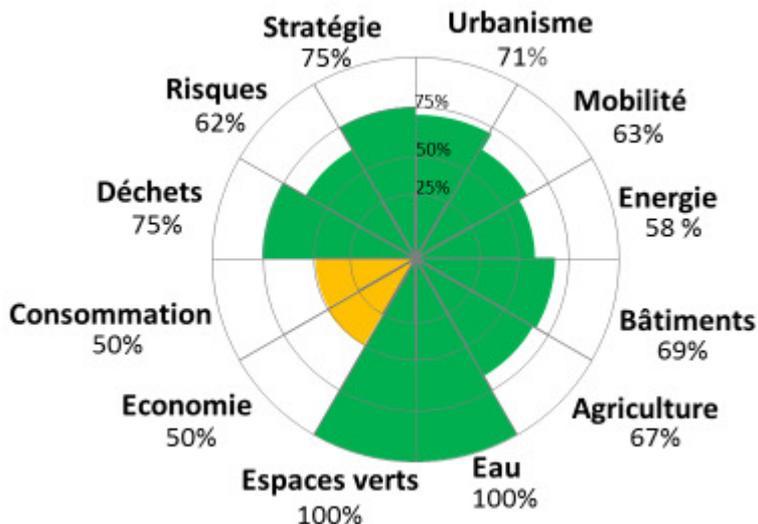
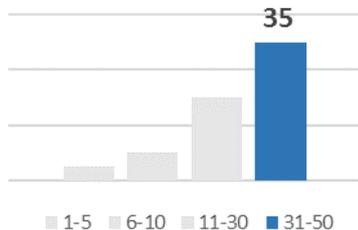
Maire : Jean-René ETCHEGARAY

Population : 47 492 hab. (2013)

35 actions retenues

34 actions démarrées

1 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI				
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
	Elaborer une politique de stationnement volontariste	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple en matière de mobilité	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	OUI				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
	Développer le bois-construction et le bois-énergie	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
ECONOMIE	Mobiliser les entreprises aux enjeux climat-énergie	OUI				
	Pour un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des habitants	OUI				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	NON				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	OUI				
DECHETS	Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source	OUI				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	OUI				
STRATEGIE	Plan Climat-Energie Territorial : une construction collective	OUI				

Commentaires de la commune : voir rapport en annexe.

Remarques du Comité Hitza Hitz

- En 2009, la Ville de Bayonne s'est dotée d'un Agenda 21 local se déclinant en 56 actions rassemblées autour de 7 axes stratégiques. En février 2016, le Conseil Municipal a validé le rapport d'évaluation du premier plan d'actions (2011-2014) de la Ville de Bayonne montrant que 85 % des actions du programme avaient été engagées, et que 95 % des objectifs fixés ont été totalement ou partiellement atteints. Le rapport d'évaluation est joint en annexe au présent rapport.
- De nombreuses actions de l'Agenda 21 de Bayonne font écho au Pacte de transition énergétique. En 2016, le travail engagé par la ville en matière de transition écologique se poursuit avec l'élaboration d'un Acte 2 à l'Agenda 21.
- S'agissant de l'Eusko, seule action non encore démarrée, il faut espérer que Bayonne suivra la voie tracée par Hendaye, Ustaritz et Mendionde qui ont adhéré à Euskal Moneta début 2016 et participent ainsi activement au développement d'une économie locale écologique et solidaire.

Opérations phares

Une gestion des espaces verts plus respectueuse de la biodiversité

Depuis plusieurs années, la ville de Bayonne fait figure d'exemple dans la gestion de ses espaces verts : réduction de près de 70 % de l'usage des pesticides depuis dix ans, réduction de 20% des consommations d'eau dans les espaces verts (pratique de mulching, fauche tardive, etc). L'éco-pâturage est l'une des spécificités du service des espaces verts de Bayonne. Le cheptel de la ville compte une quinzaine de brebis manech à têtes noires et une quarantaine de chèvres naines.



Un dispositif innovant de livraison des marchandises en centre-ville

Le projet de création d'un espace logistique urbain (ELU) s'est concrétisé en fin d'année 2014. L'entreprise « Hemengo Erlea » (L'abeille d'ici) a remporté l'appel à projet de la ville pour en assurer la mise en œuvre, moyennant une subvention municipale de 100 000 euros, pour une durée de trois ans. Objectif : désengorger les zones piétonnes des quartiers Saint-Esprit, Petit et Grand Bayonne, lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores. La plateforme logistique est située à La Faïencerie (à 2 coups de pédales du BAB). Cela permet aux transporteurs « classiques » de s'approcher au plus près du cœur de ville. Ils passent ensuite le relais à Hemengo erlea (trois triporteurs électriques et un véhicule hybride pour lourdes charges) qui assure la livraison sur les derniers kilomètres. Sous l'impulsion de la ville de Bayonne, Hemengo erlea ouvre la voie à un mode de livraison écologique en centre-ville.



BIARRITZ

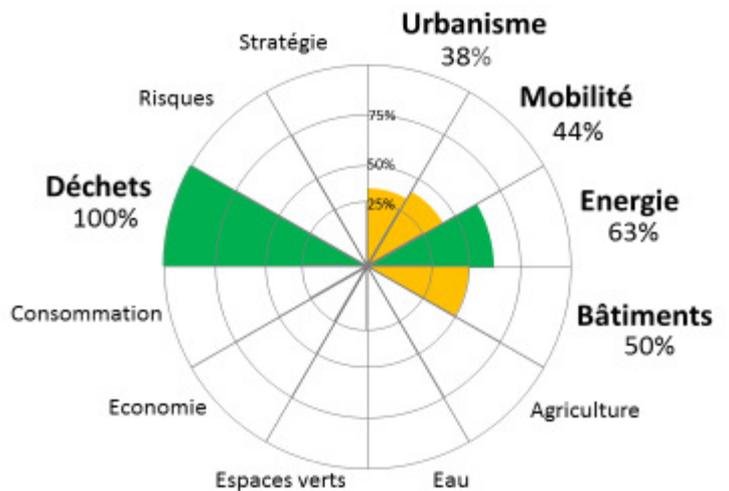
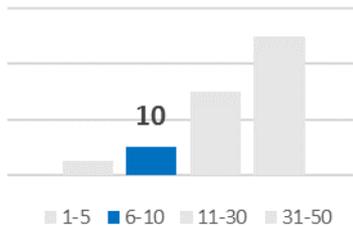
Maire : Michel VEUNAC

Population : 24 993 hab. (2013)

10 actions retenues

10 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme et aménagement du territoire : PLUi en cours d'élaboration. Le document prendra en compte les enjeux climat - énergie.
- Mobilité : Plan Déplacement Urbain approuvé par le Conseil municipal. Actions en faveur de la marche, du vélo et de l'accueil du Tram 'bus.
- Energie : Mise en place d'un plan d'amélioration des installations techniques au travers des contrats multi techniques avec clause d'intéressement et de performance. Mise en place de la télé-relève des consommations d'eau et d'électricité. Contrat d'achat d'électricité avec une part d'énergies renouvelables de 50%. Extension du process de refroidissement thermique du casino municipal par un échangeur eau de mer au chauffage de l'équipement (2015). Amélioration énergétique des bâtiments par l'utilisation des calories marines. Etude de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le Centre Technique Municipal.

- Bâtiment : Réalisation de Diagnostics de Performance Energétique des bâtiments communaux. Identification des 10 bâtiments les plus énergivores qui ont été instrumentés pour suivre leurs consommations et mettre en place des actions correctives, depuis 2013. Projet de rénovation pour le groupe scolaire des Thermes Salins (2016 à 2018).
- Gestion des déchets : 100% du bio-déchets produit par les habitants de Biarritz est valorisé : compostage individuel ou collectivement et valorisation au sein de l'usine de tri mécano biologique CANOPIA de BIL TA GARBI.

Remarques du comité Hitz Hitz

- En comparaison de ses voisines Bayonne et Anglet, la commune de Biarritz est en retard dans la mise en œuvre d'actions climat-énergie, même si des avancées notables sont à souligner dans les domaines de l'énergie et de la gestion des déchets. D'autre part, il est étonnant de constater qu'une ville misant l'essentiel de son activité économique sur le tourisme et le bien-vivre n'investisse pas davantage dans la transition écologique. Avec seulement 10 actions retenues dans la boîte à outils climat-énergie de Bizi !, Biarritz fait triste mine par rapport à ses voisines (27 actions à Anglet et 35 à Bayonne).
- Sur la thématique des transports, l'attente est forte en ce qui concerne le déploiement d'itinéraires cyclables sur la commune. La réflexion paraît bien engagée. Elle devra se concrétiser dans les 2 ou 3 prochaines années pour faire passer Biarritz du rang de voiture balaie à celui de maillot jaune.

Une opération phare

- **Quatre itinéraires cyclables pour des déplacements utilitaires et touristiques :**

Le déploiement de voies cyclables dans Biarritz s'appuie sur 3 projets distincts : la Vélodyssée ; le plan vélo de l'agglomération Côte Basque Adour; un programme de développement des mobilités douces porté par la ville pour desservir les équipements et les espaces publics. Quatre itinéraires ont été définis.

Les aménagements cyclables pourront être des bandes cyclables tracées à même la chaussée, des pistes en site propre et des espaces partagés avec les piétons.

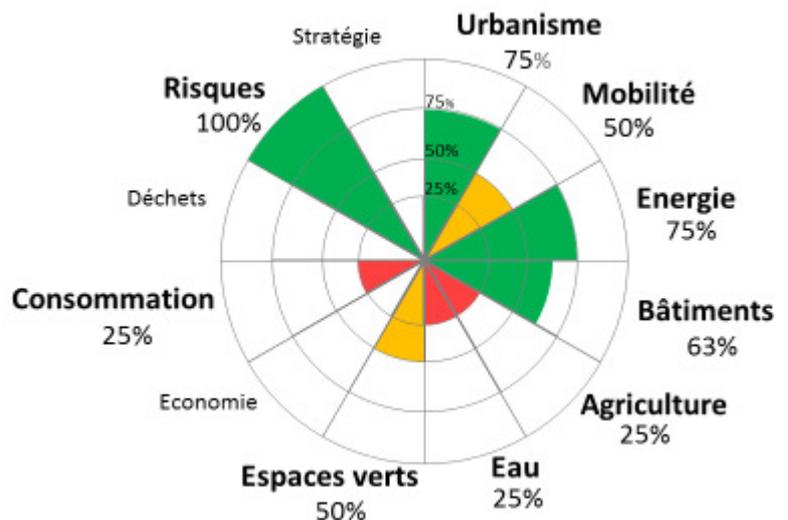
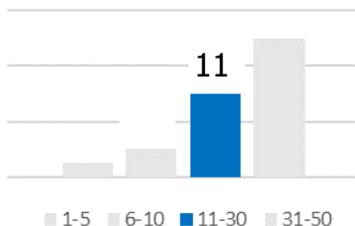


BIDART

Maire : Emmanuel ALZURI
Population : 6 566 hab. (2013)

11 actions retenues

11 actions démarrées
0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTIONS	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
EAU	Économiser l'eau	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : PLUi en cours d'élaboration. Projet de Zone d'Agriculture Protégée. Etude agriculture urbaine en cours par l'ACBA. Taxe d'habitation sur les logements vacants instaurée d'office.
- Mobilité : Le projet UHABIA prévoit l'aménagement du parking des Embruns (suppression de la voiture), la création d'une voie verte piéton/vélo (embouchure - Bassilour) et d'une piste cyclable (Bassilour - Izarbel). Tronçon Vélodyssée : début des travaux programmé en octobre 2016. Projet à l'étude pour la réouverture d'un arrêt ferroviaire à Bidart. Mise en service de navettes bus gratuites en saison estivale.
- Energie et Bâtiment : Suivi annuel des consommations. Réalisation d'un diagnostic des bâtiments (sécurité, entretien, énergie, accessibilité). Programmation de travaux. Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi » avec un volet de lutte contre la précarité énergétique.

- Agriculture, alimentation : Foire artisanale Bidart' Eko, AMAP, Soutien à l'association Soro Handia (rapprochement des producteurs et consommateurs par vente directe). Introduction de produits locaux et si possible bio dans les menus de la cuisine centrale (120000 repas/an) : 1 % de bio et 1 % de local.
- Eau : Gestion des arrosages (stade, jardin d'enfants) par sonde pluviométrique. Récupération d'eau de pluie pour le nettoyage des véhicules communaux. Schéma de gestion des eaux pluviales ACBA.

Remarques du comité Hitza Hitz

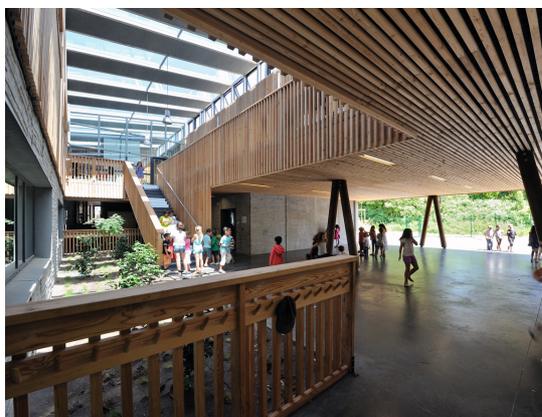
- L'implication particulièrement forte d'un élu (Jean ESPILONDO) accompagné par une technicienne pluridisciplinaire permet de maintenir le cap de la commune sur le chemin de la transition écologique. Cependant, l'implication municipale en matière climat-énergie reste à la traîne dans 5 secteurs (mobilité, agriculture, eau, espaces verts et consommation responsable) et nécessite une amplification et une accélération pour faire de la transition écologique une priorité dans la commune.
- Alors que le Pays Basque est riche d'une agriculture de proximité et que des communes montrent la voie en matière d'introduction de produits bio et locaux dans les menus des cantines, il est surprenant que la commune de Bidart fasse état d'un taux d'introduction très faible de produits bio et locaux.
- Nous saluons la décision de l'équipe municipale de Bidart de réviser la taxe d'habitation sur les logements vacants. Trop de nos concitoyens vivant à l'année sur la Côte sont dans l'obligation de se loger à distance de leur lieu de travail favorisant de nombreux déplacements en voiture qui grève le bilan carbone de nos territoires et leur pouvoir d'achat. Un exemple à suivre !

Une opération phare

- **Un bâtiment à énergie positive pour un établissement scolaire et de loisirs :**

Ce bâtiment de 3 144 m² compte 15 classes de maternelle et de primaire ainsi que l'accueil loisirs de la Ville de Bidart. Bâtiment à énergie positive, il consomme moins d'énergie qu'il n'en produit grâce à une couverture photovoltaïque de 420 m². C'est un bâtiment peu consommateur d'énergie grâce à des procédés constructifs et des équipements performants : conception bioclimatique, isolation par l'extérieur, toiture végétalisée, pompe à chaleur air/eau, ventilation double flux en hiver et ventilation naturelle à la belle saison.

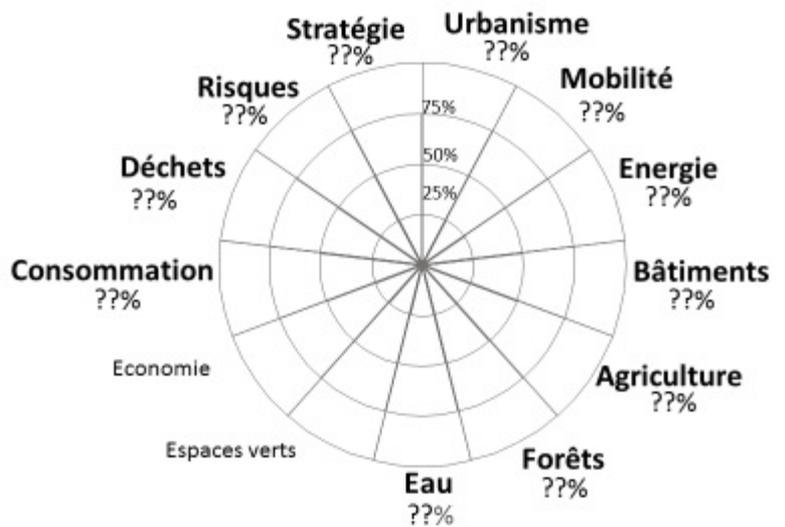
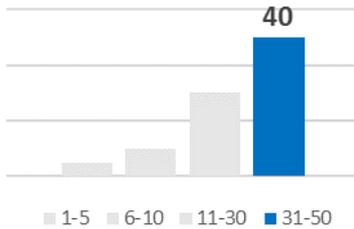
Coût des travaux : 4.769 000 € HT soit 1 516 €/m² de SHON



BOUCAU

Maire : Francis GONZALEZ
Population : 7 837 hab. (2013)

40 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	?				
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	?				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	?				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	?				
	Elaborer une politique de stationnement volontariste	?				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	?				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple en matière de mobilité	?				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
	Optimiser l'éclairage public	?				
	Electricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	?				
	Optimiser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables (enr) sur les réseaux d'eau et d'assainissement.	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	?				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	?				
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	?				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
AGRICULTURE	Contribuer à une agriculture qui participe à la lutte contre le changement climatique	?				
	Développer des circuits courts de proximité	?				
FORET	Gérer durablement les forêts	?				
EAU	Économiser l'eau	?				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
	Devenir un village « stop pub »	?				
	S'engager pour des achats publics écoresponsables	?				
DECHETS	Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source	?				
	Développer le réemploi local de déchets	?				
	Instaurer une tarification incitative	?				
	Améliorer la politique de tri et de recyclage	?				
	Améliorer la gestion des biodéchets	?				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	?				
	S'adapter aux risques d'inondation	?				
	S'adapter à la sécheresse	?				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	?				
STRATEGIE	Plan Climat-Energie Territorial : une construction collective	?				
	Stratégie climat – énergie : les étapes-clés	?				
	La prise en compte de la stratégie climat – énergie dans le budget	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- En choisissant 40 actions de la boîte à outils climat-énergie de Bizi !, l'équipe municipale de Boucau s'est placée en haut du podium des communes ayant retenu le plus d'actions. Nous pouvons espérer y voir là le signe de l'émergence d'une commune exemplaire en matière de transition écologique. Manifestement, il n'en est rien.
- Malgré de multiples relances par courriers électroniques, par téléphone et en face à face, la commune de Boucau n'a pas communiqué les documents de suivi des actions de la boîte à outils. Il y a fort à craindre que le niveau de mise en route des actions choisies soit faible.
- En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants de Boucau se mobilisent pour exiger que les engagements pris soient tenus.

CAMBO-LES-BAINS

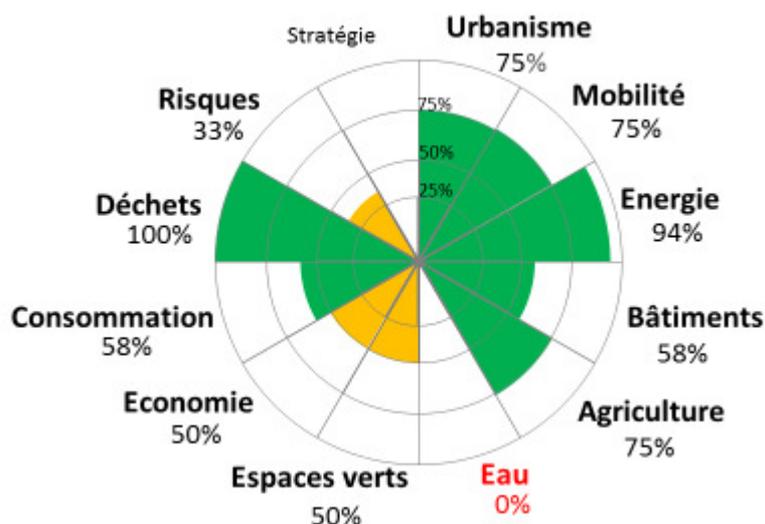
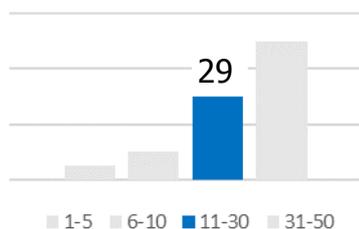
Maire : Vincent BRU

Population : 6 672 hab. (2013)

29 actions retenues

25 actions démarrées

4 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI				
	Elaborer les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux climat-énergie	OUI				
	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Le PLU : pour inciter ou contraindre à un respect environnemental renforcé	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Elus et agents territoriaux : montrer l'exemple	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Electricité, gaz, chaleur: optimiser les réseaux de distribution	OUI				
	Soutenir le développement des énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	NON				
	Inciter les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
EAU	Économiser l'eau	NON				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
ECONOMIE	Œuvrer au développement local	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	Devenir un village / une ville « stop pub »	OUI				
	S'engager pour des achats publics écologiquement responsables	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	OUI				
	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	S'adapter à la sécheresse	NON				

Commentaires de la commune

Le rapport détaillé fourni par la commune pour expliciter les niveaux d'avancement rapportés est inclus en annexe. Ci-dessous, les principaux éléments de ce rapport sont cités.

- Urbanisme et aménagement du territoire : le PLU, actuellement en révision, promeut la densification urbaine et la préservation des espaces naturels et agricoles avec la volonté d'y maintenir une activité agricole.
- Mobilité : Les larges trottoirs permettent la circulation commune des piétons et des cyclistes. Des zones 30 et 20 km/h sécurisent les déplacements à vélo en centre-ville sans que des aménagements spécifiques soient nécessaires. Cambo est desservie par le réseau de bus interurbain et par le train. La mise en place d'un bus navette a été expérimentée avant d'être abandonnée faute de fréquentation suffisante. Le covoiturage est pratiqué par les élus.
- Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti : suite à un diagnostic, de lourds travaux de rénovation ont été programmés et certains déjà réalisés (voir ci-dessous).
- Alimentation, circuits courts : les repas servis aux élèves de la commune intègrent une part de produits issus de l'agriculture biologique et locale. La commune mène des actions en faveur du commerce de proximité. Un local est mis à disposition de la SCIC de Garo pour la distribution de légumes cultivés en bio à Mendionde. Un projet de jardins communaux devrait voir le jour.
- Energie : la commune a accepté de payer un léger surcoût pour souscrire à une offre d'électricité 100% renouvelable, dans le cadre du contrat d'achat groupé d'électricité signé avec le SDEPA.
- Déchets : Une filière de gestion des bio-déchets est en place avec l'entreprise LOREKI. Une tarification en fonction de la quantité de déchets ménagers produits est à l'étude au niveau de la Communauté de Communes Errobi dont Cambo fait partie.

Enfin, il est important de signaler l'existence, depuis le précédent mandat, d'une commission « développement durable et énergie » qui réfléchit et agit dans de nombreux domaines en relation avec la transition énergétique.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Sous l'impulsion d'un élu qui s'implique fortement dans la transition écologique, Vincent GOYTINO, la commune de CAMBO montre une réelle volonté de bien faire. Pour preuve, le choix de 29 actions de la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! dont le niveau d'avancement est globalement satisfaisant.

Opération phare

- **Réduction des consommations et réhabilitation énergétique des bâtiments :**

A la suite d'une étude énergétique réalisée en 2009, des travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments ont été programmés et, en partie, exécutés, notamment sur la piscine avec le changement du système de chauffage de l'eau des bassins et chauffage de l'eau sanitaire par panneaux solaire. La consommation énergétique a été divisée par 2.



CHERAUTE

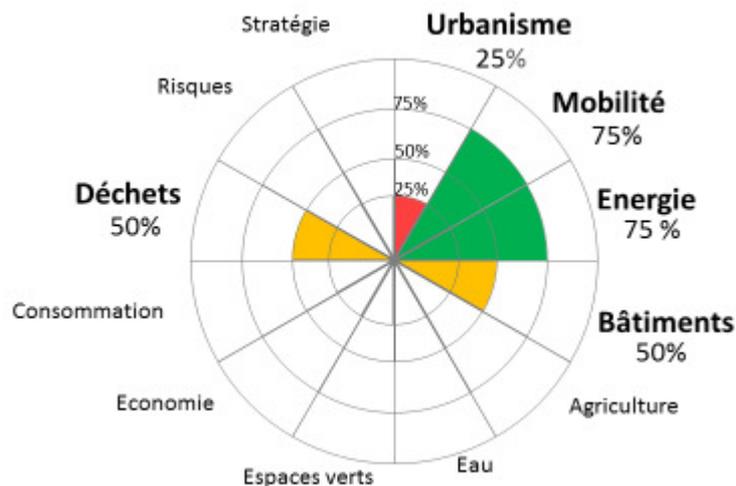
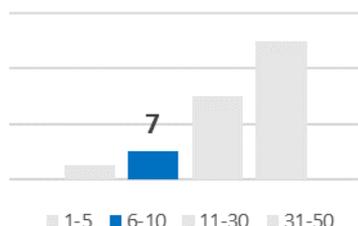
Maire : Christelle MANGE

Population : 1 100 hab. (2013)

7 actions retenues

7 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : Organiser le pilotage des documents et des opérations d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme et aménagement du territoire: Carte Communale en vigueur depuis 2010. En attente des changements au niveau de l'EPCI unique pour envisager un PLUi.
- Mobilité : Lancement d'une étude des déplacements doux dans la zone de Mauléon et communes limitrophes. Aménagement de pistes cyclables et de trottoirs dans le bourg.
- Energie : Lancement d'un audit énergétique. Travaux de rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente pour améliorer son rendement. Aménagement du bourg : éclairage public avec des LED moins consommatrices d'énergie et mise en place d'un système de détection de présence pour éclairer la zone la moins fréquentée la nuit.
- Bâtiment : Projet de requalification de l'ancienne école : isolation du bâtiment, changement des menuiseries, avec l'objectif d'avoir un meilleur rendement énergétique.
- Déchets : Installation de composteurs au cimetière et à l'église. Achat d'une débroussailleuse supplémentaire pour supprimer l'usage de désherbant et formation d'un agent.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Avec 7 actions démarrées sur 7 choisies, la commune de Chéraute montre son envie d'avancer sur le chemin de la transition énergétique. Néanmoins, des précisions devront être apportées pour permettre d'évaluer le niveau réel d'avancement de ses actions : linéaires de pistes cyclables et de trottoirs créés depuis 2014, niveau de performance énergétique recherché du bâtiment rénové, etc.
- Nous ne pouvons qu'encourager la commune à aller plus loin en mettant en œuvre d'autres actions du Pacte de transition énergétique et de la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! notamment dans le développement des circuits courts, la production d'énergie renouvelable en lien avec I-Ener, l'adhésion à l'association Euskal moneta pour promouvoir l'Eusko en Soule, etc.

Une opération phare

- **Une chaudière alimentée en bois local pour chauffer la nouvelle école**

Le nouvel établissement scolaire construit sur la commune de Chéraute regroupe 3 écoles vétustes scolarisant les enfants de Roquiague, Berrogain et Chéraute.

Pour chauffer les 800 m² de l'école, les communes, regroupées en SIVU, ont opté pour une chaufferie au bois, afin d'utiliser une énergie renouvelable largement disponible sur le territoire et dont la filière est en train de se structurer sous l'égide de la Communauté de Communes de Soule-Xiberoa.

L'investissement est plus élevé que pour l'utilisation d'une énergie fossile mais le fonctionnement est moins coûteux à moyen et long terme.

Le prix de revient du bois est de 30 €TTC le MWh contre 82 €TTC/MWh pour le gaz (source 2015). Soit 11 ans pour compenser l'écart d'investissement entre une solution bois et une solution classique au gaz.

Données techniques :

- Puissance : 55 kWh
- Capacité de stockage de plaquettes (petits morceaux de bois de 2 à 5 cm) : 60 m³
- Consommation annuelle moyenne estimée entre 50 et 60 m³ de plaquettes.

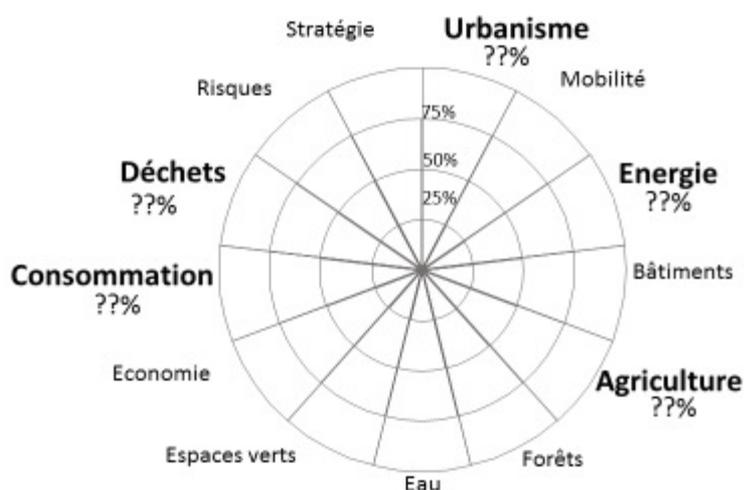
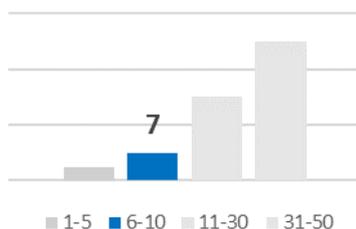


CIBOURE

Maire : Guy POULOU

Population : 6 834 hab. (2013)

7 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

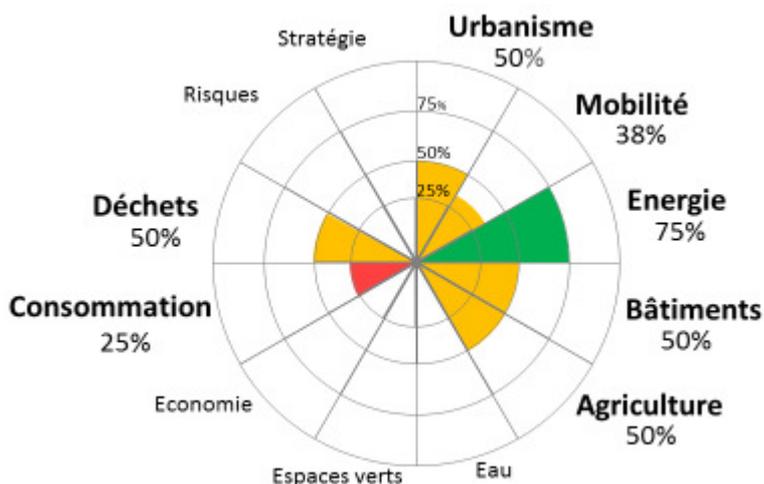
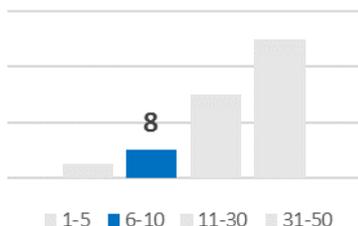
- Situé en bordure de l'océan, Ciboure est particulièrement vulnérable aux conséquences à venir du dérèglement climatique avec notamment le risque de submersion marine plus important avec la montée des eaux. Dans ce contexte, on pourrait s'attendre, non seulement à ce que la commune mette rapidement en œuvre les actions de transition énergétique qu'elle a choisi, mais également qu'elle en pioche davantage dans la boîte à outils. Or, il n'en est rien !
- Malgré de multiples relances par courriers électroniques et par téléphone, la commune de Ciboure n'a pas communiqué les documents de suivi des actions de la boîte à outils.
- En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants de Ciboure se mobilisent pour exiger que les engagements pris soient tenus.

GUETHARY

Maire : Albert LARROUSSET

Population : 1 333 hab. (2013)

8 actions retenues
8 actions démarrées
0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme: Révision du PLU, préemptions espace en pleine terre.
- Mobilité : La commune est déjà desservie par le bus interurbain et le train TER. Guéthary n'a pas beaucoup de levier dans ce domaine. Pour encourager la marche et le vélo, elle a procédé à la réfection et la mise aux normes des trottoirs et à participer à l'aménagement de la vélodysée sur son territoire.
- Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti : des travaux sont en cours (manque de précision).
- Energie : Pré-étude de consommation énergétique et émission de CO₂ (manque de précision)
- Alimentation, circuits courts : Un maraîcher de Guéthary est présent sur le marché saisonnier.
- Déchets : Poursuite de la mise à disposition de composteurs individuels et collectifs gratuitement.

Remarques du comité Hitza Hitz

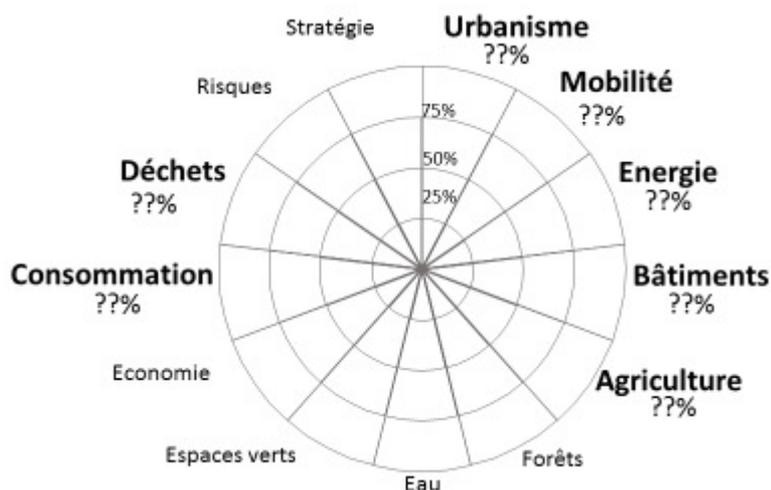
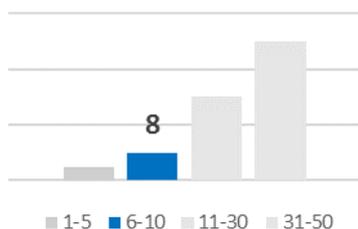
- De manière générale, le peu d'informations fourni par la commune lors de la préparation de ce rapport ne permet pas d'apprécier effectivement l'état d'avancement réel des actions retenues
- Située sur le littoral atlantique, Guéthary sera impactée par le changement climatique, notamment par la montée des eaux mettant en péril les populations locales et son économie. La prise de conscience de ce risque par les élus de la commune devrait les encourager à mettre en œuvre d'avantage d'actions climat-énergie et de faire de la transition écologique une priorité absolue. Avec seulement un thème d'intervention atteignant un niveau d'avancement satisfaisant (Energie), Guéthary doit faire beaucoup plus pour démontrer son engagement sans réserve dans la transition écologique.

HASPARREN

Maire : Bénat INCHAUSPE

Population : 6 230 hab. (2013)

8 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- Parmi les 7 communes n'ayant pas transmis les documents de suivi, la commune d'Hasparren est la seule à avoir explicitement indiqué au comité Hitza hitz qu'elle ne transmettrait aucune évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions climat-énergie qu'elle a choisi, avant la mi-mandat.
- Elle a également refusé de rencontrer en 2015 une délégation de personnes relais-locaux, habitant Hasparren, qui avaient formulé le souhait de faire le point avec l'équipe municipale au sujet de la transition écologique.
- Une telle obstination à ne pas vouloir travailler en concertation avec ses habitants au sujet de la transition énergétique n'est pas acceptable. En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants d'Hasparren maintiennent leur mobilisation pour exiger que les engagements pris soient tenus.

HENDAYE

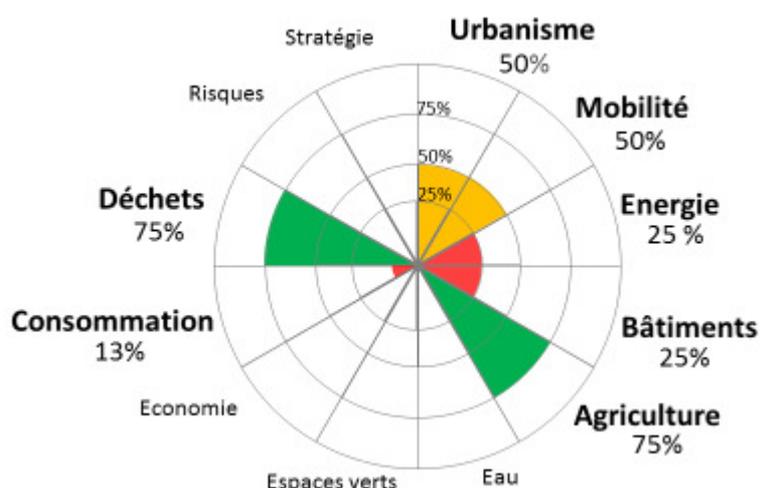
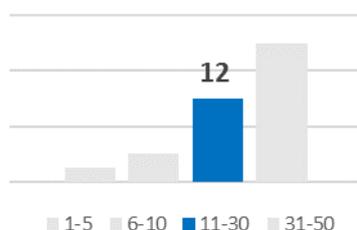
Maire : Kotte ECENARO

Population : 16 887 hab. (2013)

12 actions retenues

11 actions démarrées

1 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer une politique de mobilité durable	OUI				
	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme et aménagement du territoire : la révision du PLU va répondre à l'objectif d'économie d'espace et de préservation des espaces agricoles et naturels.
- Mobilité : Pour la Semaine du Développement Durable, Hendaye a expérimenté un quartier sans voiture. La poursuite des aménagements cyclables doit permettre de connecter le boulevard de la mer au quartier de la gare. Un diagnostic des conditions de circulation à pied a été réalisé dans un quartier, en associant la population, les élus et les techniciens. Le réseau de bus urbain s'organise à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque.
- Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti : Une enveloppe annuelle est inscrite au budget pour réaliser des travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments publics.

- Alimentation, circuits courts : Une AMAP est présente sur le territoire. La commune veut œuvrer en faveur de la préservation du foncier agricole. Un plat bio et/ou avec des produits locaux est servi à la cantine.
- Energie : Le développement de réseaux de chaleur est à l'étude avec l'ESTIA. S'agissant de la fourniture d'électricité, la commune travaille avec le SDEPA. Pas de souscription avec ENERCOOP.
- Déchets : Plus d'une centaine de composteurs ont été distribués en 2015.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Lors d'une prochaine évaluation, la ville d'Hendaye devra préciser certains points comme, par exemple, la fréquence de plats bios et locaux servis à la cantine, le nombre de bâtiments réhabilités énergétiquement et le niveau de performance atteint.
- Il est important de signaler qu'en 2016, la ville d'Hendaye a été la première commune à adhérer à l'association EUSKAL MONETA qui porte le projet de monnaie locale complémentaire basque, écologique et solidaire EUSKO, alors même qu'elle n'avait pas retenue cette action en 2014. Elle a été rapidement rejointe par Ustaritz et Mendionde. Espérons que d'autres suivront !
- De plus, Hendaye travaille avec la société I-Ener, pour lui mettre gratuitement à disposition des toits de bâtiments communaux afin d'y installer des centrales photovoltaïques. I-Ener est une société à capital citoyen qui développe depuis 2015 des projets de production d'énergie renouvelable en Pays Basque.

Opérations phares

• **Impliquer les associations dans une démarche écoresponsable :**

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville d'Hendaye encourage les associations ainsi que le personnel municipal à suivre une démarche écoresponsable pour l'organisation de manifestations, dans le cadre d'une charte traitant des points suivants :

- tri sélectif (verre, papier, plastique)
- limitation des volumes de déchets,
- actions d'économie d'électricité et d'eau (toilettes sèches),
- promotion du co-voiturage, des transports collectifs ainsi que de la marche et du vélo pour les courts déplacements,
- choix d'une alimentation respectueuse de l'environnement (produits de saison, biologiques, circuits de proximité) et de produits non emballés, en vrac.

• **Suppression des sacs plastiques à usage unique, dès 2015 :**

- La ville d'Hendaye s'est engagée, début 2015, en partenariat avec l'association Surfrider Fondation, à faire disparaître les sacs plastiques à usage unique sur son territoire.
- Pour éradiquer les sacs plastiques, une charte a été proposée pour formaliser l'engagement des commerces de la ville. Une trentaine de ceux-ci ont répondu favorablement à cette campagne. Des poches en papier ainsi que des sacs en coton sont fournis par la ville pour remplacer les sacs plastiques à usage unique.



Agenda 21 HENDAYE : Charte manifestation éco-responsable

- PROTECTION DU LIEU DE LA MANIFESTATION
- DEMARCHE GLOBALE ENVIRONNEMENTALE
- FORMATION DES CADRES ET BENEVOLES
- MAITRISE DES CONSOMMATIONS
- UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT COLLECTIF ET DES MODES DE DEPLACEMENT PROPRE
- RESTAURATION ECO RESPONSABLE
- ACCESSIBILITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

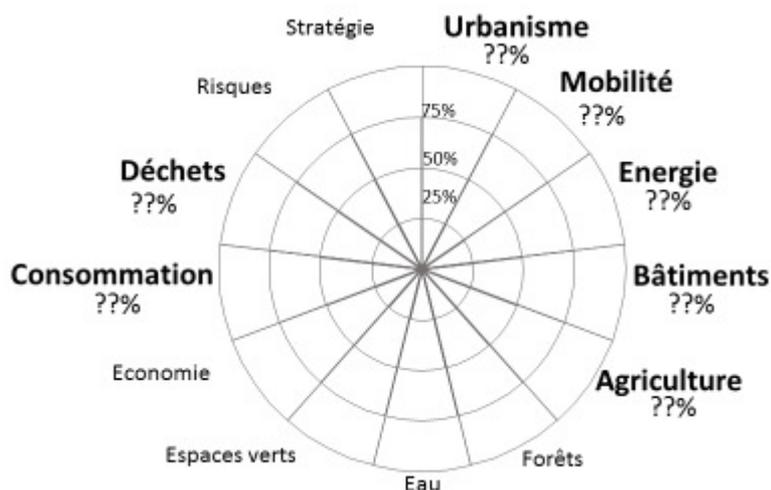
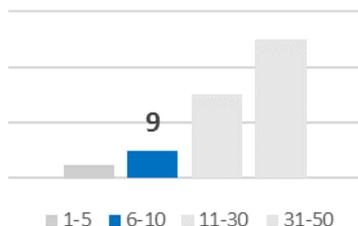


ISPOURE

Maire : Claude BARETS

Population : 629 hab. (2013)

9 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- Ispoure est parmi les moins peuplée des communes signataires du pacte de transition énergétique. Cependant, sa petite taille ne suffit à expliquer l'absence de transmission du tableau de suivi des engagements puisque d'autres communes de tailles similaires ou plus petites l'ont fait (Ostabat-Asme, Ascarat, Saint Martin d'Arrossa, Mendionde).
- On observe que des « petites communes » galvanisées par des maires volontaires savent faire de grandes choses dans la transition énergétique (la chaufferie bois de Chéraute ou le développement du maraichage bio à Garro à Mendionde, par exemples).
- Le suivi assuré par le comité Hitza hitz complété par la nécessaire implication citoyenne des habitants d'Ispoure doivent encourager cette dernière à se mettre à l'action et à communiquer sur son niveau d'avancement.

ITXASSOU

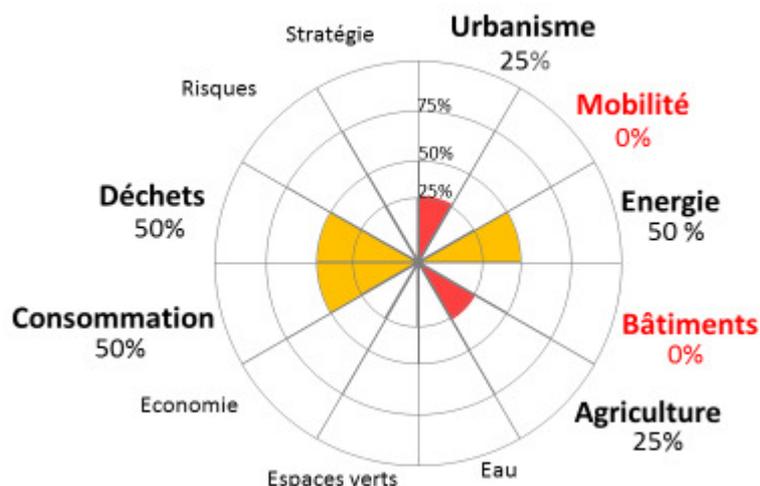
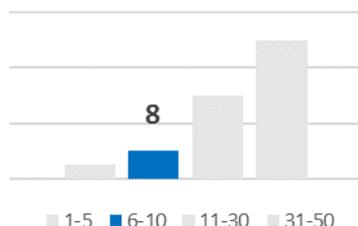
Maire : Roger GAMOY

Population : 2 026 hab. (2013)

8 actions retenues

5 actions démarrées

3 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	NON				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	NON				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : PLU en cours de révision pour être conforme à la loi ALUR
- Energie : Coupure nocturne de l'éclairage public de 1h à 6h (délibération du 18 février 2016)
- Agriculture et circuits courts : Coopération avec le syndicat du bassin versant des Nives qui a lancé un programme de sensibilisation à l'agriculture bio et aux circuits courts.
- Restauration collective : l'introduction de menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable se fait au travers du restaurant scolaire JANTEGI qui sert les repas à la cantine municipale.
- Déchets : Itxassou travaille avec la société LOREKI pour le traitement de ses déchets verts.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Plus de deux ans après les élections municipales de 2014 et la signature du pacte de transition énergétique de Bizi !, il n'est pas normal que 3 des 8 actions retenues par la commune n'ont toujours pas démarré. Cela jette un sérieux doute sur l'intérêt réel de l'équipe municipale pour la transition énergétique et ce, malgré la vulnérabilité d'Itxassou aux risques de débordement de la Nive générés par le changement climatique.
- Nous saluons cependant la coupure d'éclairage nocturne sur les zones peu fréquentées qui n'entraîne aucun inconvénient pour la population et contribue à la diminution des consommations énergétiques inutiles grevant le budget communal et le bilan carbone global. Une initiative à suivre.

JATXOU

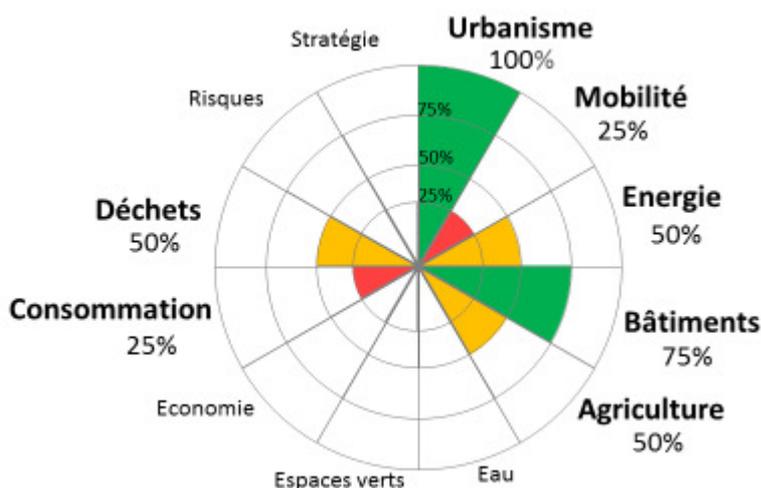
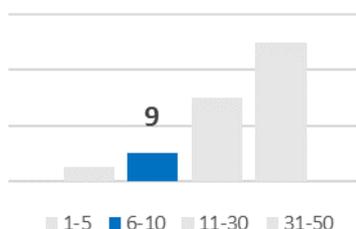
Maire : Alain CASTAING

Population : 1 148 hab. (2013)

9 actions retenues

8 actions démarrées

1 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- **Urbanisme** : Des terrains précédemment constructibles sont devenus agricoles, dans le PLU.
- **Mobilité** : Promotion active du covoiturage. Ouverture de chemins de randonnée. Continuité des trottoirs favorisant la marche et le passage des poussettes.
- **Energie** : Remplacement de l'éclairage public en partie terminé par des lampes LED.
- **Bâtiment** : Cantine, salle périscolaire et école en cours de rénovation.
- **Agriculture, alimentation, circuits courts** : Pas de maraicher dans le village. Des habitants de Jatxou fréquentent l'AMAP et le marché d'Ustaritz. La cantine scolaire sert des repas avec des produits bios.
- **Déchets** : Compostage individuel et public en place. La tonte des espaces publics est valorisée par LORREKI. Des bacs responsables ont été installés en 2014 par la Communauté ERROBI.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Au regard du nombre d'actions démarrées (8/9), la commune de Jatxou montre son envie d'avancer sur le chemin de la transition énergétique, en particulier dans les domaines de l'urbanisme et des bâtiments. Néanmoins, des précisions devront être apportées pour permettre d'évaluer le niveau réel d'avancement de ses actions. (linéaires des trottoirs aménagés depuis 2014, proportion de produits bios et locaux servi à la cantine, niveau de performance énergétique des bâtiments rénovés, etc.)
- S'agissant de l'EUSKO, Jatxou doit suivre l'exemple de sa voisine Ustaritz et se rapprocher de l'association Euskal Moneta pour devenir un acteur de la monnaie complémentaire basque, écologique, sociale et solidaire.

LAHONCE

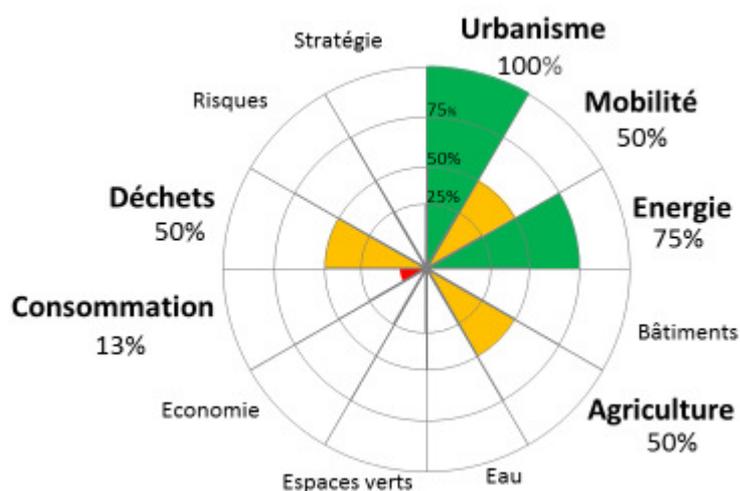
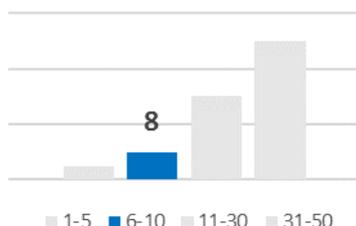
Maire : Pierre GUILLEMOTONIA

Population : 2 139 hab. (2013)

8 actions retenues

6 actions démarrées

2 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: menus à base de produits de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio-déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : Instauration du droit de préemption urbain (DPU) pour l'habitat.
- Mobilité : Sécurisation des voies piétonnes.
- Energie : Renouvellement de l'éclairage public et de chaudières.
- Agriculture, alimentation, circuits courts : Présence de menus bio à la cantine scolaire. Mise en place de jardins familiaux.
- Consommation responsable : Participation à la réunion d'information d'Euskal Moneta, association porteuse de l'Eusko, le 30 mars 2016 à Biarritz.

Remarques du comité Hitza Hitz

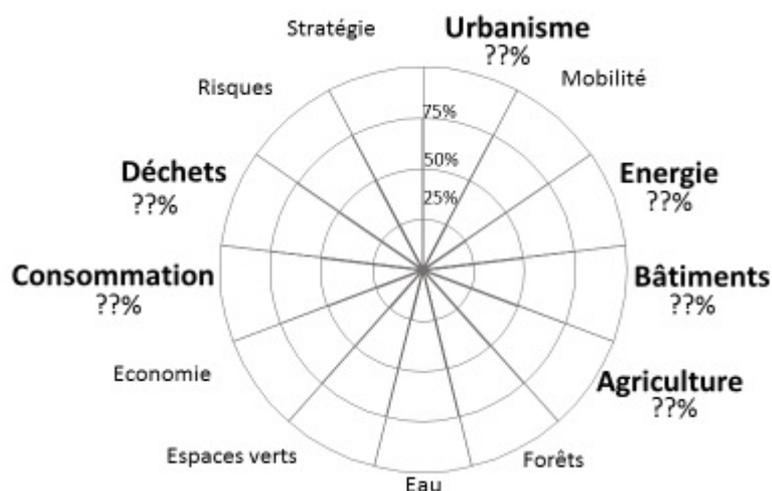
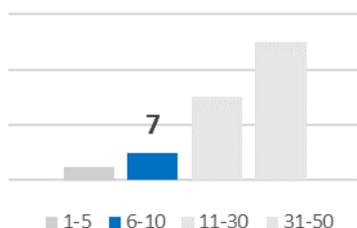
- Des précisions devront être apportées par la commune de Lahonce pour permettre de mieux évaluer le niveau effectif d'avancement de ses actions (linéaire de trottoirs aménagés depuis 2014, prise en compte du vélo, proportion de produits bios et locaux servie à la cantine, niveau de performance énergétique des bâtiments rénovés, etc.), particulièrement pour les actions dans les domaines de l'urbanisme et de l'énergie.
- S'agissant de l'EUSKO, après avoir assisté à une première réunion d'information en mars 2016, Lahonce doit maintenant se rapprocher de l'association EUSKAL MONETA pour devenir un acteur de la monnaie complémentaire basque, écologique, sociale et solidaire, en devenant adhérente comme l'ont déjà fait Hendaye, Ustaritz et Mendionde en avril 2016.

MACAYE

Maire : Alain DUBOIS

Population : 548 hab. (2013)

7 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- Macaye est parmi les moins peuplées des communes signataires du pacte de transition énergétique. Cependant, sa petite taille ne suffit à expliquer l'absence de transmission du tableau de suivi des engagements puisque d'autres communes de tailles similaires ou plus petites l'ont fait (Ostabat-Asme, Ascarat, Saint Martin d'Arrossa, Mendionde).
- On observe que des « petites communes » galvanisées par des maires volontaires savent faire de grandes choses dans la transition énergétique (la chaufferie bois de Chéraute ou le développement du maraichage bio à Garro à Mendionde, par exemples).
- Le suivi assuré par le comité Hitza hitz complété par la nécessaire implication citoyenne des habitants de Macaye doivent encourager cette dernière à se mettre à l'action et à communiquer sur son niveau d'avancement.

MAULEON

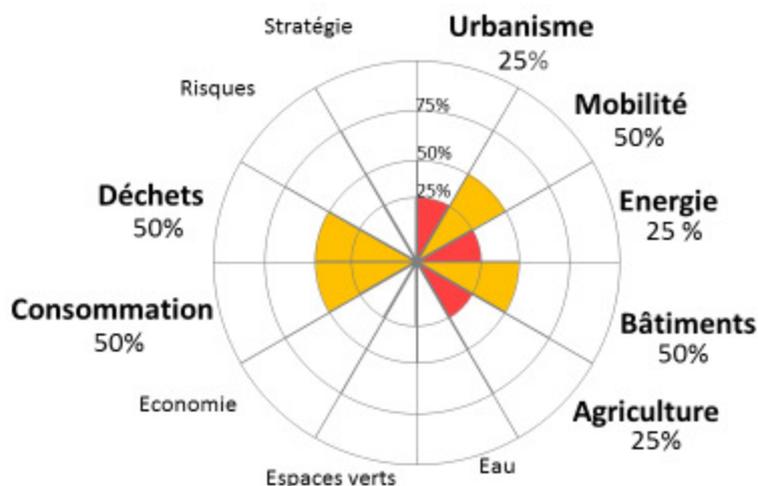
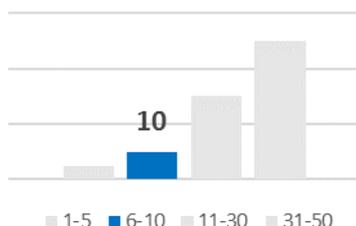
Maire : Michel ETCHEBEST

Population : 3 300 hab. (2013)

10 actions retenues

9 actions démarrées

1 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ERNERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : Maintien de zones agricoles dans le PLU.
- Mobilité : Mise en place de range-vélo dans plusieurs endroits stratégiques de la commune, achats de vélos pour les agents communaux, mise en place d'un sens de circulation, réflexion entamée sur l'opportunité de pistes cyclables.
- Energie : En relation avec la Communauté de Communes et le SDEPA, une étude est en cours pour le raccordement aux réseaux de chaleur dans le cadre de la labellisation « Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)
- Bâtiment : Intégration des critères d'économie d'énergie dans le descriptif des travaux à chaque réhabilitation sur un bâtiment communal : voir fiche fournie en annexe du tableau de suivi et l'opération phare.
- Déchets : Mise en place composteurs collectifs sur 2 sites d'appartements collectifs.

Remarques du comité Hitza Hitz

- En plus d'un nombre d'actions modérément ambitieux pour une commune de la taille de Mauléon, l'état d'avancement de celles-ci est décevant. En effet, dans aucun des 7 domaines retenus, la barre des 50% d'avancement n'est dépassée. Le retard accumulé en particulier sur le dossier de l'urbanisme, particulièrement stratégique pour garantir la transition écologique dans le long terme, est préoccupant.
- La participation au dispositif TEPCV fait montre d'un désir d'innovation de la part de la commune dans les énergies renouvelables et cette action est donc à mettre en exergue.
- Concernant la restauration collective, il faudrait connaître la part exacte des produits bios et locaux dans les produits utilisés par les cantines communales pour mieux évaluer les progrès dans ce domaine-là et la portée des efforts menés.
- S'agissant de la souscription à ENERCOOP, il faut que Mauléon franchisse le pas de choisir le seul fournisseur d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable issue de centrale de production de proximité. Cela s'inscrirait dans la démarche logique de réduction des consommations énergétiques engagée par la commune. A ce jour, seule la commune de Mendioude a souscrit un abonnement à ENERCOOP, alors même qu'elle n'a pas retenue cette action du pacte de transition énergétique de Bizi ! Raison de plus pour que Mauléon qui s'est engagée à ce niveau, passe à l'action, maintenant !

Une opération phare

- **Rénovation du château de Libarrenx en Haute Qualité Environnementale**

La rénovation du château et la construction d'un nouveau bâtiment est une opération alliant préservation du patrimoine, réduction des consommations énergétiques et développement touristique.

La chaudière fioul a été remplacée par une chaudière à bois qui assure le chauffage et l'eau chaude sanitaire en hiver. En été, 46 m² de capteurs solaires thermiques produisent l'eau chaude.

La conception bioclimatique du nouveau bâtiment a permis d'obtenir le niveau de Très Haute Performance Énergétique – Énergies renouvelables, soit 30% de consommation en moins que la RT, et la majorité des besoins est couverte par les énergies renouvelables.

L'isolation par l'extérieur contribue au maintien d'une température acceptable en été sans recours à la climatisation.

Des économiseurs d'eau ont été installés.

Une cuve de 12 m³ permet la récupération des eaux de pluie utilisée pour les toilettes, le lavage des sols et des extérieurs.



MENDIONDE

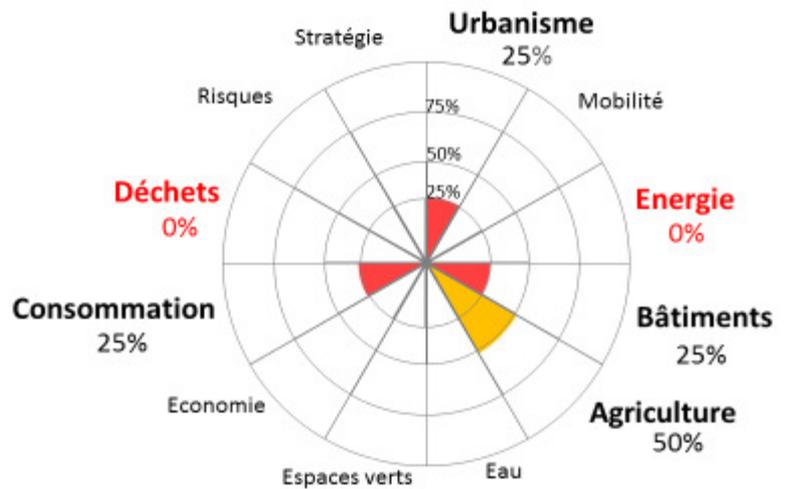
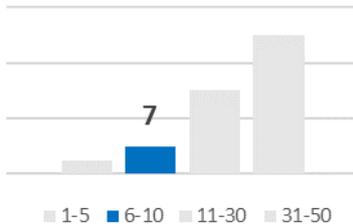
Maire : Lucien BETBEDER

Population : 872 hab. (2013)

7 actions retenues

5 actions démarrées

2 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	NON				

Commentaires de la commune

- La commune de Mendionde n'a apporté aucune information complémentaire au tableau de suivi des actions climat-énergie du pacte de transition énergétique de Bizi !

Remarques du comité Hitza Hitz

- Aux vues des informations très parcimonieuses transmises à Bizi ! Mendionde apparaît comme très en retard dans la mise en œuvre des actions qu'elle a retenues. Seul le thème de l'agriculture montre un niveau d'avancement de 50%, le minimum que l'on puisse attendre après deux ans de la mandature en cours ! Pourtant, Mendionde fait figure d'exemple au niveau du Pays Basque pour bien des aspects et il est important de souligner l'engagement fort de son Maire, Lucien BEDBEDER et de son équipe, qui œuvrent depuis plusieurs années en faveur de la transition énergétique.
- Outre les deux opérations phares présentées ci-après, la récente adhésion de la commune à l'association EUSKAL MONETA qui fait vivre la monnaie locale complémentaire basque, sociale, écologique et solidaire, sont des exemples très concrets, de la priorité que constitue la transition énergétique pour Mendionde.

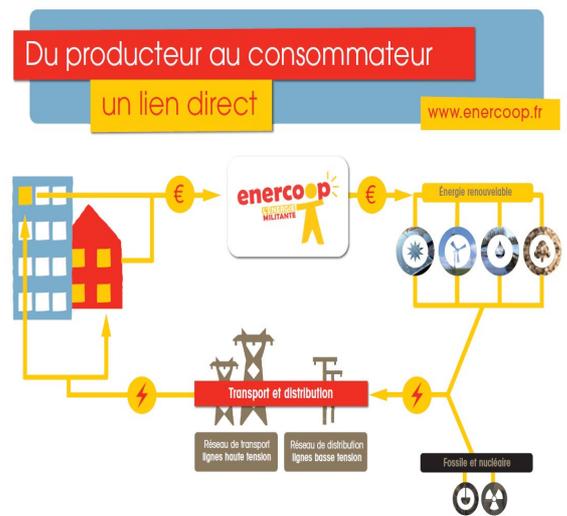
Opération phare

- **Une salle municipale branchée à ENERCOOP 100 % renouvelable !**

L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en 2004 permet désormais de choisir librement son fournisseur d'électricité. ENERCOOP propose une électricité 100% d'origine renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et biogaz) provenant de petits producteurs. ENERCOOP s'engage à injecter sur le réseau électrique au moins autant d'électricité que la quantité consommée par l'ensemble de ses clients. En décembre 2014, la commune de Mendionde a choisi ENERCOOP pour alimenter en électricité sa nouvelle salle municipale de 300 m², au centre du village.

Mendionde est la première, et encore la seule, commune du Pays Basque abonnée à ENERCOOP.

« Choisir ENERCOOP c'est accepter de payer le juste prix de l'énergie. Donc, de payer un peu plus cher le kilowatt-heure. Cela ne va pas de soi, dans un contexte financier particulièrement difficile pour les communes ces dernières années. Pour autant, c'est la seule solution alternative au nucléaire et aux énergies fossiles » explique Lucien Betbeder, maire de Mendionde.



- **Garro : manger bio et local dans les cantines scolaires, c'est possible !**

Créée à l'initiative de la commune de Mendionde, de la Communauté de Communes du Pays de Hasparren, d'organismes de développement agricole (BLE, Laborantxa Ganbara), de maraîchers bios et d'associations de développement agricole du Pays Basque, la SCIC Garro cultive 5,5 ha de terres en maraîchage. Une trentaine de variétés de légumes poussent en plein champ et sous serres non chauffées, dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. 3,5 emplois ont été créés.

La priorité est de fournir les cantines scolaires, pour que les enfants des écoles consomment des légumes bios et de saison. Les légumes de Garro sont aussi vendus directement aux particuliers (sous forme de paniers) et dans les magasins bios locaux.

Garro est également, un des rares lieux de formation professionnelle pour les futurs maraîchers bio du Pays Basque et un site pédagogique privilégié, pour les élèves des écoles, collèges et lycées environnant. Une expérience à renforcer et essayer !

Pour toutes informations complémentaires : garro@live.fr – Tel : 06 70 18 26 40 - <http://www.biogarro.com/>



MOUGUERRE

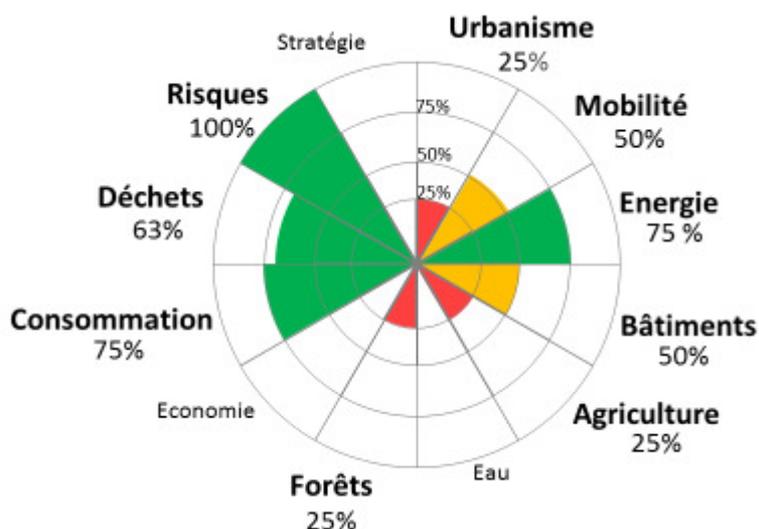
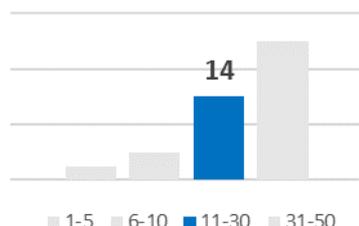
Maire : Roland HIRIGOYEN

Population : 4 825 hab. (2013)

14 actions retenues

14 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
FORETS	Gérer durablement les forêts	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la politique de tri et de recyclage	OUI				
	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme et aménagement du territoire : révision du PLU en cours.
- Mobilité : Depuis 2001, la commune de Mouguerre demande à intégrer le syndicat des transports de l'agglomération bayonnaise pour pouvoir bénéficier d'une desserte en bus urbain.
- Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti : suite à un diagnostic, de lourds travaux de rénovations ont été programmés et certains déjà réalisés (mairie, écoles, salle polyvalente).
- Alimentation, circuits courts : les repas servis aux élèves de la commune intègrent une part de produits issus de l'agriculture biologique et locale. La commune mène des actions en faveur des produits locaux, de saison et de qualité (semaine du goût, quinzaine bio, etc.).
- Déchets : La commune de Mouguerre travaille en lien étroit avec la Communauté de Communes Nive-Adour et le syndicat Bil Ta Garbi, depuis 2005, à la réduction des déchets.

Remarques du comité Hitz Hitz

- On observe que dans 4 des 8 thématiques du Pacte de transition, Mouguerre fait état d'un avancement de plus de 50 %. Cela témoigne de son envie d'avancer sur le chemin de transition écologique.
- Il faut aussi souligner l'importance donnée par Mouguerre à la prévention des risques naturels – ce qui fait sens vu sa position géographique – alors que bien souvent les communes négligent ce champ d'action qui sera malheureusement de plus en plus crucial dans un contexte de changement climatique.
- La commune de Mouguerre a pris une initiative intéressante pour le suivi de 5 des 14 actions qu'elle a retenues. Pour chacune de ces 5 actions, elle a élaboré un tableau de bord basé sur les fiches actions de la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! Cela permet facilement de visualiser où en est la commune dans la mise en œuvre des actions. Dommage que ces fiches de tableau de bord n'aient été produites que pour 5 des 14 actions.
- Le portage politique des actions climat-énergie de la commune de Mouguerre reste malgré tout insuffisant, puisqu' aucun élu référent, autre que le maire, n'a été identifié pour suivre la mise en œuvre de ces actions. Eu égard à la taille de la commune, une commission municipale aurait mérité d'être constituée pour travailler, dans la durée et de manière continue, les thèmes de la transition écologique. Il n'est pas trop tard !

Opération phare

- **Le « Muger'burger » : un concentré de l'agriculture paysanne dans l'assiette**

La commune de Mouguerre veut promouvoir une alimentation saine, de qualité, basée sur des menus confectionnés à partir de produits issus d'une agriculture locale, paysanne et durable, si possible biologique.

Depuis le mois d'avril 2015, les jeunes Mouguertars se régalaient avec le « Muger'Burger » confectionné dans la cuisine centrale communale.

La viande provient d'animaux nés, élevés, engraisés et abattus au Pays Basque et commercialisée sous la marque HERRIKO créée en 2013 à l'initiative d'éleveurs et de professionnels de la viande.

Plus qu'un simple menu couleur locale, le « Muger' Burger » participe, à sa mesure, au maintien de la dynamique des territoires ruraux, au développement économique du Pays Basque et à la création d'emplois locaux.

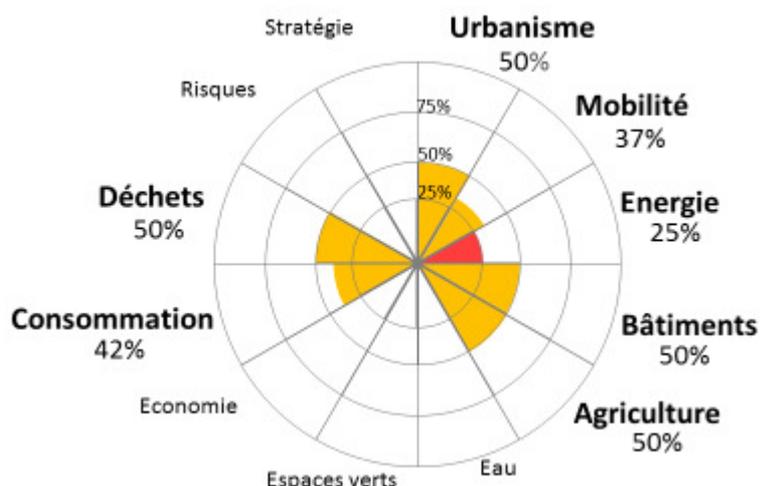
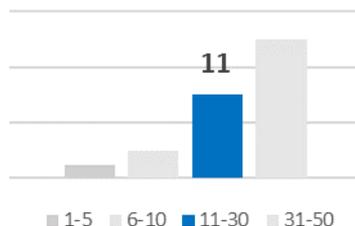


MUSCULDY

Maire : Léonie AGUERGARAY

Population : 235 hab. (2013)

11 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Commentaires de la commune

- La commune n'a fourni aucun commentaire en complément du tableau d'avancement.

Remarques du comité Hitza Hitz

- En choisissant de s'engager sur les 11 actions du pacte de transition énergétique, Musculdy, à l'instar d'autres communes peu peuplée, montre que la transition énergétique au Pays Basque, est bien l'affaire de toutes les communes, qu'elles soient petites ou grandes, rurales ou urbaines. 9 actions sur 11 sont en cours de réalisation avec un niveau d'avancement global tout à fait honorable.
- Pour la réalisation de ses actions de transition énergétique Musculdy devrait pouvoir trouver un soutien technique auprès de la Communauté de Communes Soule-Xiberoa inscrite dans une démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive), notamment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.
- Lors d'une prochaine évaluation, il sera nécessaire que la commune fournisse des informations complémentaires pour illustrer le niveau d'avancement de ses actions.

OSTABAT-ASME

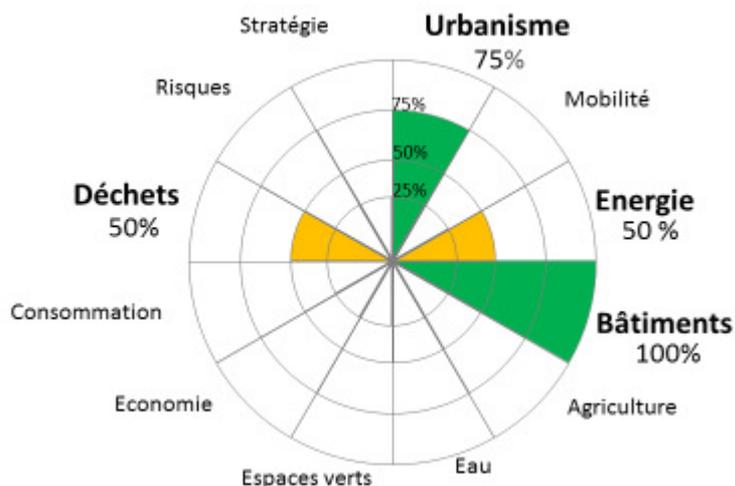
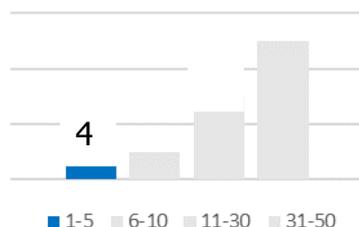
Maire : Daniel OLCOMENDY

Population : 213 hab. (2013)

4 actions retenues

4 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	OUI				

Commentaires de la commune

- **Urbanisme** : La carte communale opposable co-construite avec les services de l'Etat fait état d'une simple extension du bourg. Les quartiers ne sont pas urbanisables dans cette carte. Elle doit être finalisée courant 2016.
- **Energie** : Programme engagé qui attend la réalisation sur le terrain. Cela concerne l'éclairage public en lien avec le SDEPA.
- **Bâtiment** : Bâtiment de 650 m2 entièrement isolé avec un système de chauffage au granulé bois.
- **Déchets** : les bâtiments communaux qui accueillent du public sont équipés pour le tri sélectif. Des pistes d'amélioration ont été identifiées au niveau des poubelles extérieures destinées notamment au public jacquaire.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Même en choisissant peu d'actions, la commune d'Ostabat-Asme, une des moins peuplées du Pays Basque, démontre avec un niveau d'avancement tout à fait honorable sur les 4 thèmes où elle s'est engagé (pas un seul au-dessous de 50%), que la transition énergétique au Pays Basque, est bien l'affaire de toutes les communes, qu'elles soient petites ou grandes, rurales ou urbaines.
- Nous ne pouvons qu'encourager la commune à aller plus loin en mettant en œuvre d'autres actions du Pacte de transition énergétique et de la boîte à outils climat-énergie de Bizi !

SAINT JEAN DE LUZ

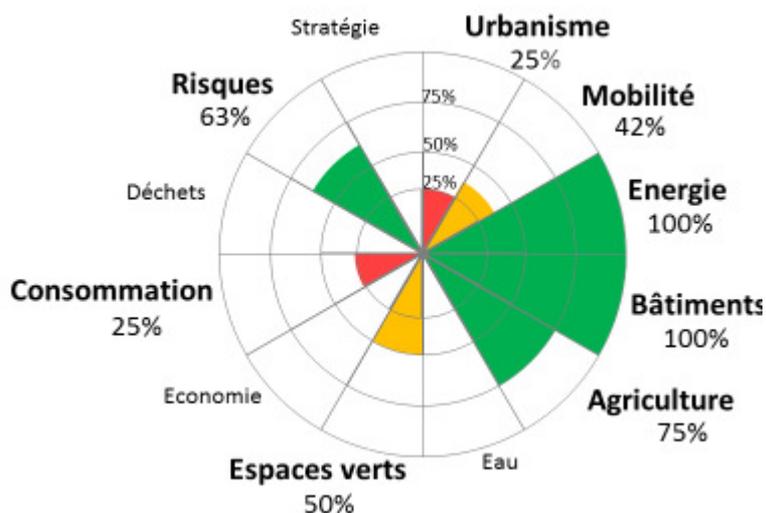
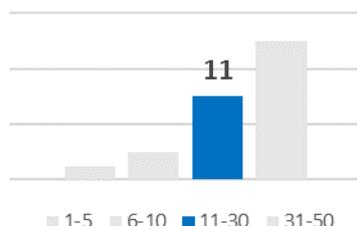
Maire : Peyoco DUHART

Population : 13 478 hab. (2013)

11 actions retenues

10 actions démarrées

1 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
	Lutter contre la précarité énergétique liée à la mobilité	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
ESPACES VERTS	Organiser une gestion différenciée des espaces verts	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits de l'agriculture écoresponsable	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				
	Réduire la vulnérabilité de la biodiversité	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : Densification de l'espace
- Mobilité : Développement des pistes cyclables et parkings vélos / création d'espaces piétonniers. Développement des pistes cyclables et traitement des points noirs à l'étude / Semaine de la mobilité organisée avec l'Agglo et Blablacar dans la zone artisanale de Jalday afin de toucher les entreprises / mise en ligne des liens de sites de covoiturage lors des manifestations / acquisition de vélos à assistance électrique dans le parc de véhicules de la mairie. Transport urbain géré par l'agglo.
- Energie, Bâtiment : la commune a contribué à l'élaboration de son bilan carbone et du Plan Climat Energie Territorial par l'Agglo. Elle s'appuie sur ces études pour définir son programme de rénovation énergétique des bâtiments. Le suivi des consommations énergétiques est en place au sein de tous les bâtiments publics. Une action de sensibilisation des usagers aux économies d'énergie et plus largement à une bonne gestion des bâtiments est en cours d'élaboration. Développement de l'énergie solaire dans les bâtiments neufs ou rénovés. Généralisation de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

- Agriculture, alimentation, circuits courts : valorisation des espèces potagères locales au jardin botanique. Mise à disposition d'espaces de vente pour les AMAP. Réalisation d'un diagnostic des activités et foncier agricole.
- Déchets : Avec Bizi Garbia, organisation de journées de sensibilisation à la réduction des déchets verts et au passage au zérophyto pour un public d'agents de service d'espaces verts et de propreté. Expérimentation d'alternative aux herbicides. Mise en place d'un plan de gestion dans un Espace Naturel Sensible. Sensibilisation du grand public et des scolaires par le jardin botanique.
- Gestion des risques naturels: Cartographie des zones inondables / Révision du Plan de Prévention des risques / développement des aménagements de bassins de rétention des eaux pluviales. Identification des réservoirs de biodiversité.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Située sur le littoral atlantique, Saint Jean de Luz est déjà impactée par le changement climatique, notamment par la montée des eaux mettant en péril les populations locales et son économie (ex.: baie fortement impactée lors des dernières tempêtes, recul du trait de côte à Erromardie et sentier du littoral impraticable et dangereux sur certains tronçons). La prise de conscience de ce risque par les élus de la commune semble réelle, avec un niveau d'avancement encourageant dans 4 des 8 thématiques retenues de la transition écologique. Cependant, St Jean-de-Luz, de par sa taille, ses moyens et sa renommée, devrait pouvoir faire encore plus et positionner la transition écologique comme une priorité absolue.
- Des précisions seraient nécessaires pour mieux évaluer le niveau réel d'avancement des actions engagées, comme par exemple des données quantitatives sur le linéaire de piste cyclable aménagée depuis 2014, la proportion de produits bios et locaux servi dans les cantines municipales, le niveau de performance énergétique des bâtiments rénovés, etc.

Une opération phare

• **Jardinage au naturel et réduction des déchets**

Tous les ans, le jardin botanique de Saint-Jean-de-Luz propose des ateliers gratuits de jardinage au naturel, en partenariat avec les syndicats de traitement des déchets Bizi Garbia et Bil Ta Garbi.

Différents thèmes sont abordés: savoir composter, soigner les plantes par les plantes, accueillir la faune sauvage dans son jardin, etc.

Une école de compostage a été aménagée au sein du jardin pour mettre en valeur les bienfaits de cette pratique : réduction des déchets (-30%), amélioration de la qualité des sols et suppression des produits phytosanitaires.

Les enfants de l'école élémentaire Urdazuri ont mis en place un dispositif de tri des déchets. Les enfants sont dotés d'un bio-seau qui circule chaque semaine de famille en famille : à la maison aussi, tout le monde est mis à contribution. Les déchets (épluchures, trognons, etc.) sont ramenés en classe pour le composteur de l'école! Le compost obtenu, d'excellente qualité, est utilisé pour les plantations.



ST MARTIN D'ARROSSA

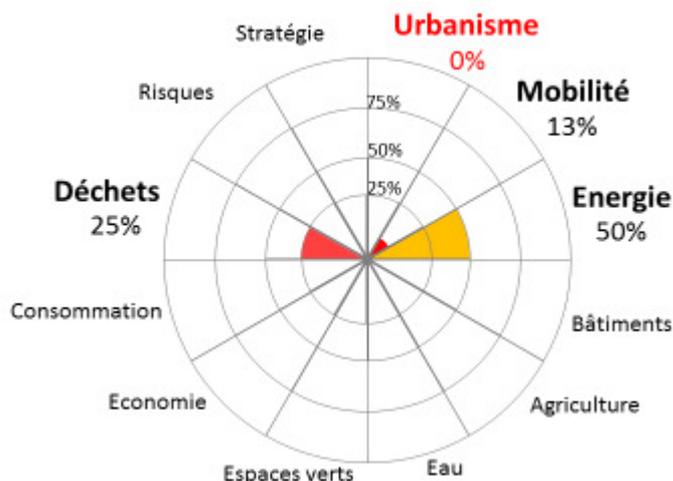
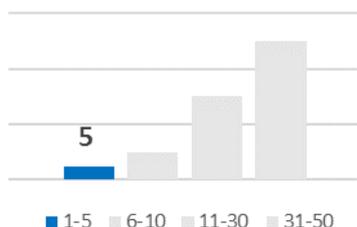
Maire : Benat ARRABIT

Population : 534 hab. (2013)

5 actions retenues

3 actions démarrées

2 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	NON				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	NON				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- **Urbanisme** : en attente de la révision de la carte communale
- **Mobilité** : Installation de 2 parkings à vélo à l'école et dans une aire de jeux afin d'inciter les enfants à circuler en vélo.
- **Energie** : La commune a adhéré au Groupement de Commandes lancé par les Syndicat d'Energie de la Région. Le fournisseur d'électricité chois est DIRECT ENERGIE pour le réseau d'éclairage public et les bâtiments communaux. La commune a fait le choix d'alimenter tous les points de livraison à partir d'électricité à 100 % d'origine renouvelable.
- **Bâtiments** : Construction en 2014 d'un bâtiment communal BBC (maison des services) et rénovation énergétique de l'école.
- **Déchets** : La gestion des déchets est une compétence intercommunale. Une étude de refonte de gestion des ordures ménagères est en cours et va être mise en place cette année avec pour objectif la réduction des déchets et l'augmentation de la part du recyclable. La commune communique régulièrement sur le tri, la collecte et la valorisation des déchets ainsi que sur la transformation des bios déchets en compost par les particuliers.

Remarques du comité Hitza Hitz

- A sa mesure, la commune de Saint Martin d'Arrossa a montré son envie de se mettre en marche sur le chemin de la transition énergétique en retenant 5 actions du Pacte de transition énergétique de Bizi ! Les réalisations concrètes pour mettre en œuvre ces engagements sont encore limitées dans leur portée et nous ne pouvons qu'encourager la commune à accélérer le rythme et, pourquoi pas, à élargir son panel d'actions climat-énergie, comme par exemple en adhérant à l'Eusko ou en développant les énergies renouvelables en partenariat avec la société I-Ener.

ST PIERRE D'IRUBE

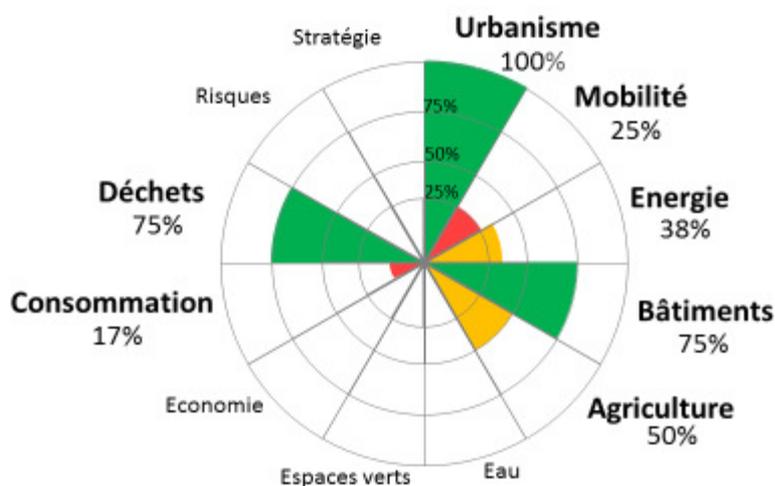
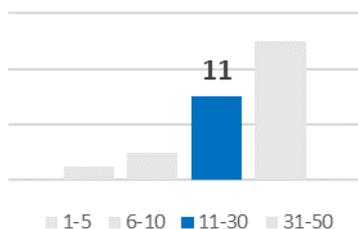
Maire : Alain IRIART

Population : 4 768 hab. (2013)

11 actions retenues

8 actions démarrées

3 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	NON				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
	S'abonner à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable	NON				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : EUSKO	NON				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : PLU grenelle approuvé en 2013.
- Mobilité : Réalisation de premiers aménagements cyclables en 2014 (voir action phare), mise en place de zones 30 km/h, élaboration du Plan de Déplacement Urbain avec le STACBA, PLU prévoyant et organisant les liaisons douces.
- Energie : Des élus référents travaillent avec les Services municipaux sur le suivi des consommations, l'optimisation des contrats, l'entretien des équipements et la modernisation de l'éclairage public. Le Syndicat Départemental d'électrification des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) a lancé en 2015 une démarche pour souscrire un achat groupé d'électricité issue d'ENR à laquelle la Commune s'est inscrite pour son éclairage public.

- Bâtiment : Suite à un diagnostic énergétique des bâtiments communaux effectué avec le SDEPA en 2008, des travaux sont programmés chaque année.
- Agriculture, alimentation, circuit court : Marché bio-équitable lors de la semaine du goût, jardin d'école à Ourouspoure, hébergement hebdomadaire de l'AMAP HIRIBURU, encouragement du maraîchage. Des repas bio sont aussi périodiquement introduits dans les cantines scolaires (3 repas sur un cycle de 7 semaines).
- Déchets : Mis en œuvre par la Communauté de Communes NIVE-ADOUR pour la collecte et par BILTA GARBI pour le traitement et l'élimination (CANOPIA)

Remarques du comité Hitza Hitz

- Avec 8 actions démarrées sur un total de 11 choisies et un avancement supérieur ou égal à 50% dans 4 thématiques sur 8, la commune de Saint Pierre d'Irube montre son envie d'avancer sur le chemin de la transition énergétique. Néanmoins, la marge de progrès est importante, notamment dans l'introduction de produits bio ET locaux dans les cantines (environ 10% de repas bio actuellement) et dans le développement des liaisons cyclables sécurisées entre les principaux équipements de la commune (collège, plaine des sports, école, commerces, etc.).
- S'agissant de la souscription à ENERCOOP, il faut que Saint Pierre d'Irube franchisse le pas de choisir le seul fournisseur d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable issue de centrale de production de proximité. A ce jour, seule la commune de Mendionde a souscrit un abonnement à ENERCOOP, alors même qu'elle n'a pas retenue cette action du pacte de transition énergétique de Bizi ! Raison de plus pour que St Pierre d'Irube qui s'est engagée à ce niveau, passe maintenant à l'action !
- S'agissant de l'EUSKO, Saint Pierre d'Irube devrait se rapprocher de l'association EUSKAL MONETA pour devenir un acteur de la monnaie locale complémentaire basque, écologique, sociale et solidaire, en adhérant comme l'ont déjà fait Hendaye, Ustaritz et Mendionde en avril 2016. Cela permettra notamment à la commune de participer au collège des collectivités qui réfléchissent ensemble à développer l'usage de l'eusko en leur sein et sur leur territoire.

Opération phare

- **Premiers Aménagements cyclables dont un double sens pour les vélos**

Depuis 2010, le Code de la route généralise les doubles-sens (ou contre-sens) cyclables dans les rues à sens unique pour les voitures où la vitesse est limitée à 30 km/h (zone 30).

A Saint Pierre d'Irube, une rue de 200 m, en sens unique, a longtemps été interdite au double sens cyclable. Cela obligeait les cyclistes à faire un détour de 900 mètres pour rejoindre Bayonne.

Après plusieurs réunions et visites sur site, et considérant les études qui concluent toutes à la non dangerosité des doubles sens cyclable, depuis juillet 2014, les vélos sont autorisés à prendre la rue du Labourd en contre sens.

Cet aménagement cyclable s'inscrit dans une politique globale de la commune en faveur des modes doux qui se caractérise notamment avec la création de plusieurs zone 30 dans les quartiers de Saint Pierre d'Irube.



URCUIT

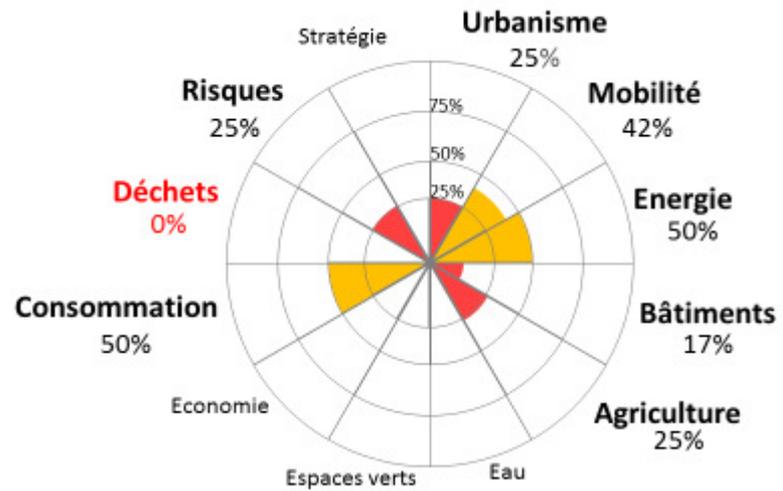
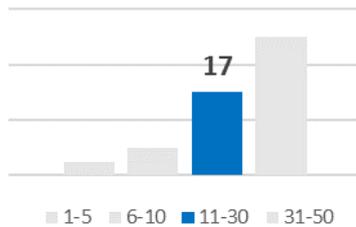
Maire : Barthélémy BIDEGARAY

Population : 2 401 hab. (2013)

17 actions retenues

15 actions démarrées

2 actions non démarrées



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEMES	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
	Prendre en compte la mobilité dans les documents et projets d'urbanisme	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	OUI				
	Mettre en place un service efficace de transports collectifs	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
	Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (enr)	OUI				
	Optimiser l'éclairage public	OUI				
	Electricité, gaz, chaleur : optimiser les réseaux de distribution	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
	Réaliser des constructions neuves énergétiquement performantes	NON				
	Lutter contre la précarité énergétique liée au logement	NON				
AGRICULTURE	Préserver et développer le foncier agricole	OUI				
CONSUMMATION RESPONSABLE	Devenir un village / une ville « stop pub »	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				
RISQUES	S'adapter aux risques de canicule	OUI				
	S'adapter aux risques d'inondation	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme : mise en œuvre d'un PLU visant à conserver un village à taille humaine en intégrant des mesures de densification raisonnée et en cohérence avec l'existant et en facilitant les déplacements à pied et à vélo par la réalisation de liaisons douces au centre bourg et dans les nouveaux projets immobiliers.
- Mobilité : création de trottoirs le long de la route départementale 257. Soutien à des manifestations sportives de courses à pieds, gestion d'un parcours de santé et incitation à son usage. Promotion auprès de la population de la ligne de bus interurbain et aménagement des arrêts. Projet d'une aire de covoiturage. Projet d'acquisition d'un véhicule électrique et déploiement de bornes de recharge avec le SDEPA.
- Energie : Suivi régulier des consommations permettant la mise en place d'actions à moyen/long terme. Fourniture en électricité verte pour l'éclairage public et tarifs jaunes et projet d'étendre cette mesure à l'ensemble des bâtiments communaux. Installation de panneaux solaires sur le toit de la Mairie. Révision semestrielle de la programmation de la chaudière de la Mairie (chaudière à condensation avec ventilation double flux). Projet d'une campagne de sensibilisation des utilisateurs aux économies d'énergies (élus, personnel communal, monde associatif, etc.)
- Bâtiment : Travaux de mise aux normes de la mairie et du groupe scolaire (éclairage adaptatif en fonction de la luminosité, chauffage programmable en temps réel et à distance, etc.). Remplacement de la chaudière de l'église par une chaudière plus performante. Identification des bâtiments énergivores par suivi des consommations et mise en place d'actions correctives. Lutte contre la précarité énergétique au travers du Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi » piloté par le Département.
- Alimentation, agriculture, circuits courts : Soutien apporté à l'installation d'une bergerie fromagère. Prêt d'une parcelle communale pour l'installation temporaire d'un apiculteur. Volonté de prendre en compte de la conservation des espaces agricoles dans le cadre de la révision du PLU
- Lutte contre la publicité : Installation d'un tableau d'affichage libre pour limiter la pollution visuelle au port et au parcours de santé ; projet d'implantation d'autres panneaux à l'étude. Distribution systématique d'autocollants "stop pub" aux habitants. Règlement de publicité à instaurer avec le PLU.
- Déchets : Sensibilisation du personnel à la gestion des bio-déchets et communication via le journal communal pour les administrés.
- Adaptation aux risques de canicule et d'inondation : Aménagement si besoin des horaires du personnel technique durant les périodes estivales. Mise en place du plan canicule. Soutien apporté aux familles victimes d'inondations. Réflexion sur la mise à disposition d'un appartement d'urgence

Remarques du comité Hitza Hitz

- Sous l'impulsion d'un maire qui s'implique sincèrement dans la transition écologique, la commune d'Urcuit a fait le choix ambitieux de sélectionner 17 actions de la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! Cependant, les réalisations concrètes deux ans après la signature du Pacte sont encore minces et le niveau général d'avancement est décevant, puisqu'aucune thématique ne dépasse la barre des 50% et l'une d'entre elles (déchets) n'a enregistré aucun progrès.

Opération phare

• Suivi des consommations énergétiques et optimisation des équipements

Consciente de l'importance des enjeux économiques et écologiques à venir, Urcuit s'est engagée à mener des actions afin de limiter l'émission des gaz à effets de serre et de développer les économies d'énergies :

- audits énergétiques sur les bâtiments et l'éclairage public.
- Relevé et suivi des consommations énergétiques, tous les deux mois.
- Les lampadaires et armoires électriques ont été remplacés par des équipements plus performants.
- Extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h (sauf centre bourg).
- Mise aux normes RT2012 des bâtiments neufs ou rénovés.
- Sensibilisation des usagers, Consignes de chauffage bloquées à 20 °C (école et mairie).
- Gestion à distance du chauffage, de l'éclairage et de la ventilation.



URRUGNE

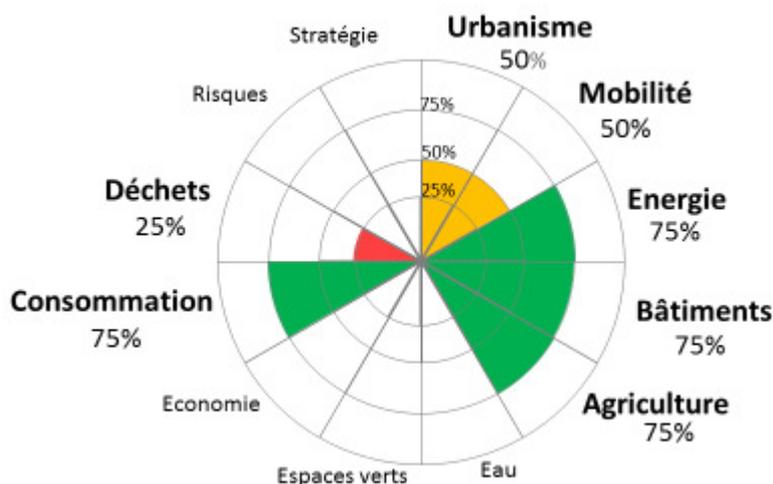
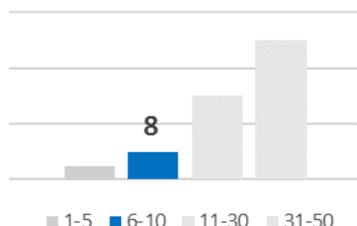
Maire : Odile DE CORAL

Population : 9 574 hab. (2013)

8 actions retenues

8 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits de l'agriculture écoresponsables	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme: Révision du PLU en cours
- Mobilité: Programme de pistes cyclables et de réhabilitation de sentiers de randonnées
- Energie: suivi des consommations électricité/ gaz avec l'outil DIALEGE proposé par EDF
- Bâtiments: travaux de mise aux normes énergétiques en cours
- Alimentation, circuits courts: création d'un marché de produits locaux. Prise en compte de produits bios et locaux dans le marché de restauration scolaire.
- Déchets: réflexion en cours pour améliorer la gestion des bio-déchets

Remarques du comité Hitza Hitz

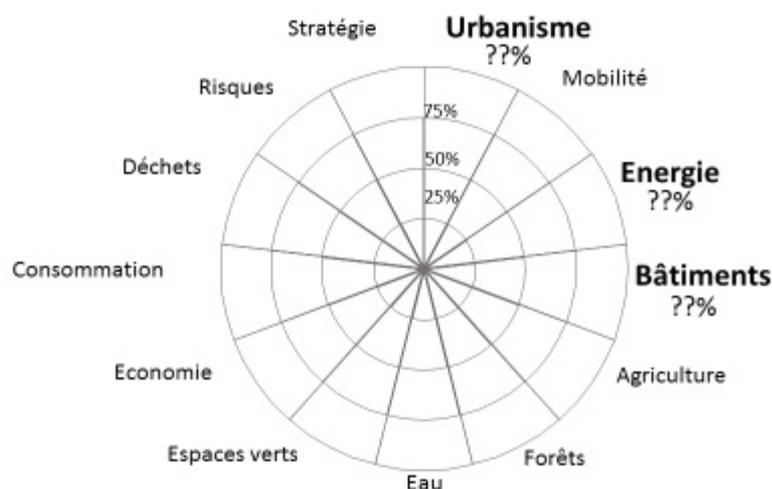
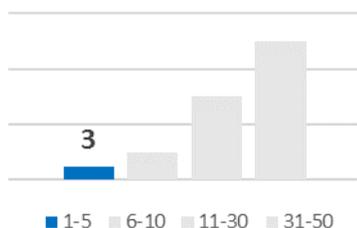
- Avec 8 actions démarrées sur 8 choisies et un taux d'avancement supérieur à 75% dans 4 thématiques sur 8, la commune d'Urrugne est bonne voie pour remplir ses engagements pris avec le Pacte de transition écologique.
- Néanmoins, il faudrait penser à l'avenir à fournir des données plus précises et mieux quantifiées quant à l'avancement des diverses actions, pour mieux permettre d'évaluer le niveau réel de réalisation du Pacte. Ainsi, il aurait été utile de connaître le linéaire de pistes cyclables et de sentiers de randonnées créés depuis 2014, la proportion de produits bios et locaux servi à la cantine, le niveau de performance énergétique des bâtiments rénovés, et la teneur des réflexions en cours pour la gestion des bio-déchets.

URT

Maire : Robert LATAILLADE

Population : 2 218 hab. (2013)

3 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- Avec 3 actions choisies parmi les 8 du pacte de transition énergétique (et parmi les 53 de la boîte à outils), la commune d'Urt se place en queue de peloton des 30 communes signataires. De plus, malgré de multiples relances par courriers électroniques et par téléphone, Urt n'a communiqué aucun document de suivi des actions.
- Un engagement minimaliste et l'absence de toute communication sur la mise en œuvre de ces 3 actions sont le signe d'un désintérêt manifeste de la commune d'Urt pour la transition énergétique. Espérons qu'elle saura prendre la mesure de l'enjeu climatique et se mettre enfin au travail en ayant également à cœur d'élargir le panel d'actions choisies.
- En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants d'Urt se mobilisent pour exiger que leur commune s'engage davantage dans la transition énergétique.

USTARITZ

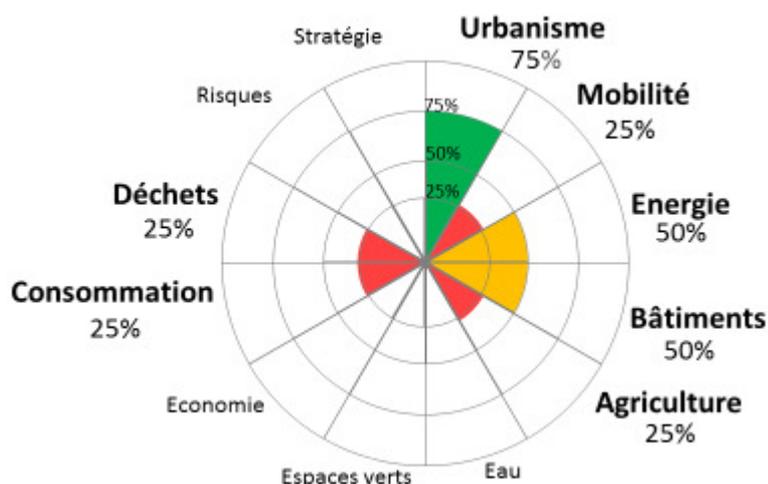
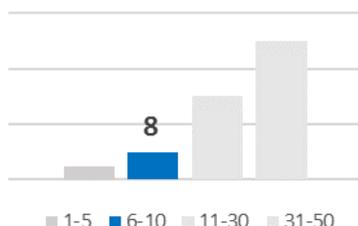
Maire : Bruno CARRERRE

Population : 6 668 hab. (2013)

8 actions retenues

8 actions démarrées

0 action non démarrée



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	OUI				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche/vélo)	OUI				
	Inciter à se déplacer autrement	OUI				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	OUI				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	OUI				
AGRICULTURE	Développer les circuits courts de proximité	OUI				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective: des menus à base de produits issus de l'agriculture écoresponsable	OUI				
DECHETS	Améliorer la gestion des bio déchets	OUI				

Commentaires de la commune

- Urbanisme: Révision du PLU en cours avec des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- Mobilité: Un groupe de travail sur le développement des déplacements a été mis en place. Des sentiers ont été identifiés et devraient être inscrits au budget pour l'année 2016. Des aires de covoiturage sont à l'étude. Une étude sur le transport à la demande a été commandée par la Communauté de Communes Errobi. Une borne de recharge pour les véhicules électriques devrait être mise en place.
- Energie: Suivi mensuel des consommations énergétiques réalisé par un agent de la commune pour identifier les bâtiments les plus énergivores et détecter les dysfonctionnements. Une étude a été faite sur tous les bâtiments publics pour identifier les améliorations à réaliser.

- **Bâtiments:** Des travaux d'isolation ont été réalisés à l'école IDEKIA. Une pompe à chaleur a été mise en place sur la piscine communale (de grosses économies observées depuis sa mise en place). D'autres aménagements sont prévus en 2016.
- **Alimentation, circuits courts:** Il y a une forte attente des habitants sur cette thématique. Un listing des producteurs locaux va être élaboré et communiqué aux Uztariztar. Une commission pour la dynamisation du marché va être également mise en place. Le marché de la restauration collective va être revu en 2016, avec une augmentation de la part de produits locaux et biologique.
- **Déchets:** Dans le cadre de la labellisation territoire zéro gaspi du syndicat Bil ta garbi et pour répondre à volonté de la commune d'Uztaritze de trier les déchets produits par l'activité de ses services, la commune va être une commune test.

Remarques du comité Hitza Hitz

- Avec 8 actions démarrées sur 8 choisies, la commune d'Uztaritz montre son envie d'avancer sur le chemin de la transition énergétique, en concertation avec la population, au travers d'ateliers citoyens organisés dans le cadre de l'Agenda 21. Si le démarrage des actions dans certains domaines (mobilité agriculture, consommation et déchets) est un peu lent, des actions préparatoires ont cependant bien eu lieu et devraient permettre un avancement réel sur ces thématiques dans les 12-18 mois à venir.
- Néanmoins, des précisions devront être apportées pour permettre d'évaluer le niveau réel d'avancement de ses actions : linéaire de pistes cyclables et de sentiers de randonnées prévus pour aménagement, proportion de produits bios et locaux servis à la cantine, niveau de performance énergétique de l'école après rénovation, détails des mesures préconisées pour améliorer l'efficacité énergétique des autres bâtiments publics, etc.
- Il est important de signaler l'adhésion de la commune d'Ustaritz à l'association Euskal Moneta en avril 2016, aux côtés d'Hendaye et Mendionde, pour soutenir le développement de la monnaie complémentaire basque, écologique, sociale et solidaire Eusko. Espérons que d'autres suivront !
- De plus, Ustaritz a mis gratuitement à disposition de la société I-Ener deux toitures afin d'y installer des centrales photovoltaïques (école d'Arruntz et le mur à gauche). I-Ener est une société à capital citoyen qui développe depuis 2015 des projets de production d'énergie renouvelable en Pays Basque, pour tendre vers une plus grande autonomie énergétique de notre territoire.

Une opération phare

-Réduction des consommations énergétiques de la piscine

La mise en place effective d'un suivi des consommations par bâtiment ainsi que l'étude menée en 2014 sur le bilan énergétique de chaque bâtiment ont confirmé le potentiel d'économies réalisables sur la piscine Landagoyen.

En juin 2015, l'ancienne installation a été remplacée par 2 pompes à chaleur aérothermiques pour un investissement de 69 000 €.

Le retour sur investissement est estimé à 10 ans.

Découlant de la même étude, d'autres actions ont également été menées telles que l'amélioration de l'isolation (périphérique, sous toiture, changement des fenêtres) de l'école Idekia et du bâtiment Mailiarenea (dont la chaudière sera également renouvelée).

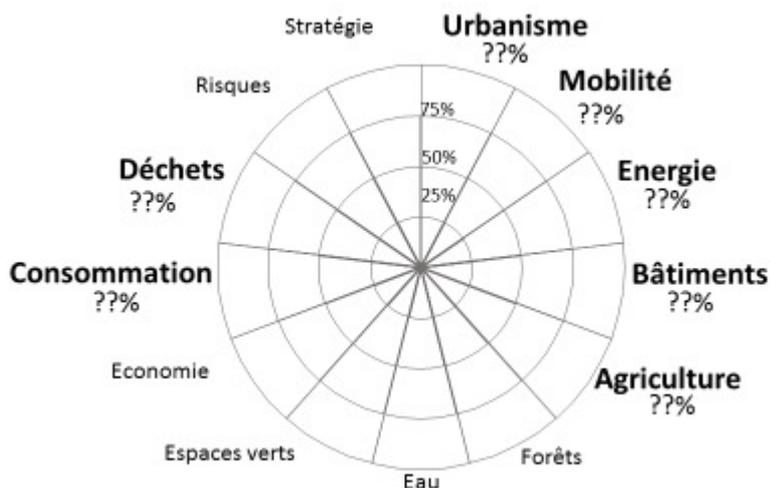
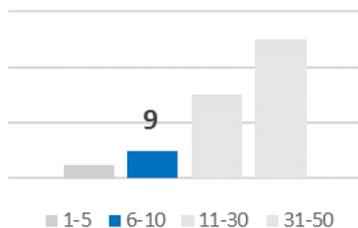


VILLEFRANQUE

Maire : Robert DUFOURCQ

Population : 2 483 hab. (2013)

9 actions retenues



Liste des engagements et niveau d'avancement

THEME	ACTION	ETAT D'AVANCEMENT				
		ACTION DEMARREE	-1- Démarrer	-2- Avancer	-3- Accélérer	-4- Aller plus loin
URBANISME	Objectif n°1 : économiser l'espace	?				
MOBILITE	Développer la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)	?				
	Inciter à se déplacer autrement	?				
ENERGIE	Suivre les consommations énergétiques et optimiser l'entretien des installations	?				
BATIMENTS	Réhabiliter énergétiquement le patrimoine bâti public	?				
AGRICULTURE	Développer des circuits courts de proximité	?				
CONSOMMATION RESPONSABLE	Restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale écoresponsable	?				
	Devenir un acteur de la monnaie locale basque, sociale et écologique : Eusko	?				
DECHETS	Améliorer la gestion des biodéchets	?				

Remarques du comité Hitza Hitz

- Malgré de multiples relances par courriers électroniques et par téléphone, la commune de Villefranque n'a pas communiqué les documents de suivi des actions de la boîte à outils.
- A titre d'illustration comme piste d'action potentielle au regard des engagements pris par la commune, en matière d'aménagement du territoire, la proximité de Villefranque avec l'agglomération bayonnaise lui confère un rôle majeur dans le maintien d'une ceinture agricole périurbaine qui permettrait de développer des projets d'agriculture nourricière comme, par exemple ce qui se fait un peu plus loin à Mendionde avec le domaine de Garro (maraichage bio).
- En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants de Villefranque se mobilisent pour exiger que les engagements pris par leur commune soient tenus.

Un premier jalon sur le long chemin de la transition écologique du Pays Basque

Ce premier rapport du comité Hitza hitz n'est qu'une étape du processus de la transition écologique du Pays Basque. Il met en exergue plusieurs limites à l'ambitieux objectif de réussir la transition énergétique du Pays Basque.

Tout d'abord, même si les 30 communes signataires du pacte représentent près des $\frac{3}{4}$ de la population, il reste 128 communes qui n'ont pas signées le pacte. Pour celles-ci, il faudra à l'avenir leur donner une nouvelle opportunité de rentrer dans la démarche, d'autant que certaines d'entre-elles agissent déjà en faveur de la transition écologique.

Ensuite, dans les communes signataires, le nombre souvent limité d'actions retenues conjugué parfois à un niveau décevant de réalisation des actions dénotent un manque d'appétit certain de nos élus pour la transition écologique.

Enfin, pour que le projet réussisse, il est indispensable que chacun et chacune se mobilise dans sa commune et sur son territoire de vie pour pousser les élus à agir pour la transition énergétique.

De plus, il nous appartient en tant que citoyens d'appliquer les solutions alternatives que nous préconisons en matière de transport, d'alimentation, d'énergie, etc. Nous devons être le changement que nous voulons.

Ces limites, nous devons les dépasser pour réussir le pari d'un Pays Basque capable d'affronter la crise climatique majeur qui est en cours. Pour cela, comme nous l'avons déjà rappelé en introduction de ce rapport, nous savons que les facteurs de succès sont :

- 1- des maires et des élus déterminés à agir pour la transition énergétique ;

- 2- des structures collectives porteuses d'alternatives concrètes ;

- 3- des citoyens attentifs à la mise en œuvre des actions par les équipes municipales, dans le cadre d'un processus démocratique permanent.

Le travail collaboratif entre ces différents acteurs est la clé d'une démarche réussie pour laquelle la boîte à outils climat-énergie de Bizi ! peut jouer le rôle de catalyseur.

Par conséquent, loin d'être une finalité, ce premier rapport doit être un tremplin pour aller plus loin et plus rapidement dans la mise en œuvre des actions de transition énergétique.

Mesdames et messieurs les élus, prenez la mesure de la tâche qui vous reste à accomplir pour faire de la transition écologique une priorité qui transparaisse dans chacune de vos actions municipales.

Citoyennes et citoyens du Pays Basque, soyez attentifs à ce que les engagements pris par vos élus soient tenus. Encouragez-les à en faire davantage et montrez l'exemple vous-mêmes en adoptant un mode de vie plus écologique !

Un deuxième rapport, dont la sortie est programmée pour 2018, devra nous permettre de mesurer les avancées réalisées. Puis viendra le temps de la préparation des municipales de 2020 où la prise en compte de la boîte à outils devra être la plus large possible.

Chaque habitant-e du Pays Basque, qu'il soit élu-e ou simple citoyen-ne, a son rôle à jouer. **Engageons-nous pleinement dans la transition écologique !**

Iparraldearen trantsizio ekologikoaren bide luzean, lehen pausu bat

Hitza Hitz Batzordearen, lehen txosten hau, Iparraldearen trantsizio ekologikoaren prozesuko pausu bat bakarrik da. Haundinahia den Iparraldearen trantsizio energetikoaren kausitzearen helburuaren hainbat muga aitzinean emaiten ditu.

Lehenik eta hasteko, nahiz eta Iparraldeko biztanlegoaren 3/4-k ordezkaten dituzten 30 herriko etxeek izenpetu duten Ituna, oraino gelditzen dira 128 herriko etxe Ituna ez dutenak izenpetu. Hauentzat, beharko da geroan parada berri bat eskaini desmarta honetan sar ditezen, jakinez hauetarik batzuk jadanik trantsizio ekologikoaren alde ekiten dutela.

Ondotik, Ituna izenpetu duten herriko etxeetan, hautatu dituzten engaiamenduen kopuru mugatuek, eta lortu duten gauzatze maila eskasek argi uzten dute trantsizio ekologikoaren arloan gure hautatetsiek duten gogo eskasa.

Azkenik, proiektua untsa pasa dadin, bakoitza bere herrian edo bizi den lurraldean mobilizatzea baitezpadakoa da. Horren bidez bultzatzen ditu hautetsiak trantsizio energetikoaren alde ekitera.

Horrezgain, herritar gisa guri dagokigu, garraio, elikagai, energia, etab. arloetan gomendatzen ditugun aterabide alternatiboen gauzatzea. Guk behar dugu izan gauzatzen ikusi nahi dugun aldaketa.

Muga horiek, gainditu behar ditugu, jada martxan den krisi klimatikoari Ipar Euskal Herriak aurre egiteko. Horretarako, sar hitzan jada aipatu dugun bezala, arrakastaren baldintzak ondoko hauek direla badakigu:

- 1- auzapez eta hautetsi deliberatuak trantsizio energetikoaren alde arizaitea,

- 2- alternatiba zehatzak azpiegitura kolektiboek beren gain hartzea,
- 3- herritarrek herriko hautetsiek gauzatzen dituzten ekintzen segitzea, betiere prozesu demokratiko baten baitan.

Aktore ezberdinen arteko elkarlana, baitezpadakoa da. Eta testu inguru horretan, Bizi !-ren klima-energia tresna kutxak katalizagailu betebeharra egiten ahal du.

Ondorioz, lehen txosten hau, ez da helburu bat bezala hartu behar, baizik eta jauzi ohol bat bezala trantsizio energetikoaren arloko ekintzen plantan emaitan urrunago eta fiteago joaiteko.

Jaun andere hautetsiak, konzientzia har oraino egitekoa duzuenaz, trantsizio energetikoa lehentasun gisa ager dadin zuen herriko etxearen mailan egiten dituzuen ekintza bakoitzean.

Iparraldeko herritarrak, adi egon, zuen hautetsiek hartu dituzten neurriak plantan emanak izaiten ari diren ikusteko. Anima ezazkizue hauek oraino urrunago joaiten, eta zuek berek eman etsenplua, bizi molde gero eta ekologikoa hautatuz.

Bigarren txosten bat, 2018ko ateratzekotan dena, lagungarri izanen zaigu aitzinamenduen neurtzea ahalbidetzeko. Eta orduan, 2020eko herriko etxeetako hauteskunderen prestatzeko garaian sartuko gira. Tresna Kutxaren konduan hartzea ahal bezain haundia izan beharko da.

Iparraldeko biztanle bakoitzak bere egitekoa badu, izan dadin hautetsia edo herritarra. **Sar gaiten osoki trantsizio ekologikoan!**

JOURNÉE DE LA TRANSITION

LE 24 SEPTEMBRE 2016



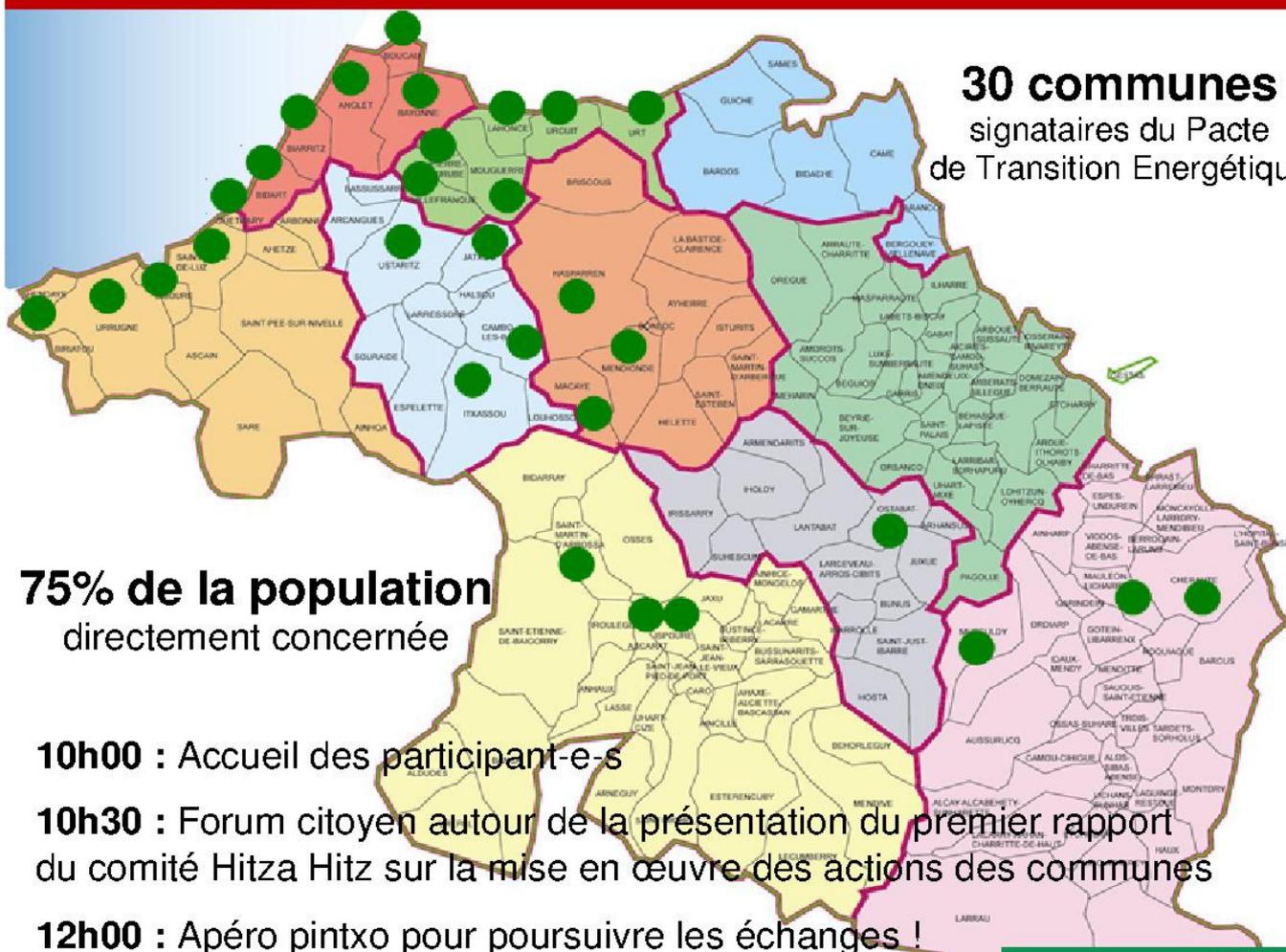
10h00 à 13h00

Fondation Manu Robles-Arangiz

20, rue des Cordeliers Petit Bayonne

**Pour la transition écologique du Pays Basque
Elus et citoyens : agissons maintenant !**

30 communes
signataires du Pacte
de Transition Énergétique



75% de la population
directement concernée

10h00 : Accueil des participant-e-s

10h30 : Forum citoyen autour de la présentation du premier rapport
du comité Hitza Hitz sur la mise en œuvre des actions des communes

12h00 : Apéro pintxo pour poursuivre les échanges !



